Étude comparative de cinq projets de fortifications bastionnées pour la ville de Fribourg (1634-1709)

Autor(en): **Morgan, Stuart**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Freiburger Geschichtsblätter**

Band (Jahr): **72 (1995)**

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-340784

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ÉTUDE COMPARATIVE DE CINQ PROJETS DE FORTIFICATIONS BASTIONNÉES POUR LA VILLE DE FRIBOURG (1634–1709)

STUART MORGAN

*1. Préambule: témoins muets d'un siècle turbulent**

Les historiens des fortifications suisses s'attardent rarement sur le XVIIe siècle, et ce en dépit du fait que cette période fut, comme on le sait, lourde de virulents conflits sociaux et confessionnels qui laissèrent apparaître des failles inquiétantes dans les fondements de l'Ancienne Confédération.

La guerre de Trente Ans avait déjà révélé l'impuissance des Suisses à défendre leurs frontières; il s'en fallut de peu que la révolte paysanne de 1653 dégage la même leçon en ce qui a trait à la vulnérabilité de leurs défenses urbaines. Les temps étaient donc mûrs pour des réévaluations des dispositifs militaires en place dans la plupart des villes suisses au nord des Alpes. Les autorités chargés de trancher ces questions devaient choisir en principe entre deux solutions opposées: 1) Maintenir intact l'ensemble des murailles médiévales tout en y apportant des améliorations ponctuelles afin de faire face à la nouvelle artillerie de siège, ou 2) sacrifier ces murailles pour établir à leur place une nouvelle ligne de remparts bastionnés érigée selon les dernières règles de l'art. L'affrontement cette fois, on le devine, opposait «empiristes» et «idéalistes»:

* *Abréviations:* AEB = Archives de l'Etat de Berne; AEF = Archives de l'Etat de Fribourg; AESo = Archives de l'Etat de Soleure; CT = Comptes des Trésoriers; RM = Ratsmanuale.

les premiers restant fidèles, somme toute, aux tracés défensifs qui avaient jusqu'alors fait leurs preuves, alors que les seconds étaient séduits par les structures nouvelles sorties intactes des troubles de la Renaissance italienne.

L'intérêt incontestable d'une étude des défenses de Fribourg réside dans le fait que la ville possédait à l'époque – et possède toujours – le plus redoutable ensemble de fortifications urbaines médiévales de toute la Suisse. Une réalité historique qui ne manquait jamais de colorer le débat entre «Anciens» et «Modernes» réanimé à l'occasion de chaque nouveau projet. Les conceptions graphiques des fortificateurs réussiront tout de même, ainsi que nous le verrons, à concilier empirisme et idéalisme, et constituent ainsi autant de témoignages sur un siècle de grande turbulence[1].

2. *Répertoire des plans et documents d'archives*

La plupart des pièces relatives aux nouveaux projets de fortifications urbaines, sont conservées, comme il se doit, aux Archives de l'État de Fribourg. Elles y sont classées, sans ligne de démarcation apparente, à la suite des plus vastes collections de pièces se rapportant aux défenses médiévales, lesquelles furent l'objet de consolidations successives dès le XVe siècle[2].

[1] Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre reconnaissance en premier lieu à Monsieur Hubert Foerster, adjoint aux Archives de l'État de Fribourg, pour son initiative à l'origine de cette étude et pour son aide précieuse au cours de sa longue gestation. Au Dr. Hermann Schöpfer, Rédacteur des *Monuments d'art et d'histoire*, vont nos plus vifs remerciements pour nous avoir signalé l'existence d'un dernier projet de fortifications – égaré des autres et injustement oublié des spécialistes – qui mérite une place particulière de par son acquisition, dans des circonstances encore à élucider, par l'ancien Conseil de Guerre de Berne. Enfin, nous devons à Madame Dominique Bugnon et au Dr. Alain Nadeau, à Fribourg, la révision de la version française de cet article.

[2] La richesse des pièces graphiques et des documents manuscrits ayant trait aux fortifications est reconnue depuis un siècle grâce notamment aux nom-

Etant donné le grand appétit de l'ancien Conseil de Guerre bernois pour tout ce qui touchait aux questions de fortifications de leurs Confédérés et Alliés, il était permis d'anticiper la découverte de pièces relatives à Fribourg parmi les fonds de la Bibliothèque Militaire fédérale et notamment dans la célèbre Collection Schauenburg[3]. Ces espoirs furent dans un premier temps déçus, à la suite de quoi notre enquête s'est tournée vers la France, où il était légitime de penser pouvoir retrouver des plans encore inédits dans les dossiers des «Places étrangères« des Archives du Génie (ancien Dépôt de la Guerre) au Château de Vincennes. Dans le fonds consulté (Article 14, Suisse), les autorités de l'Ancien Régime français avaient regroupé par ordre alphabétique des données sur une vingtaine de cités suisses (d'Aarbourg à Zurich), représentant à leurs yeux un intérêt militaire. Notre déception fut grande en constatant que le volumineux carton portant bien clairement l'étiquette «Fribourg« était tout entier consacré aux fortifications bastionnées de la très helvétique... Freiburg im Breisgau!

Les documents pris ici en considération, à l'exception importante d'un dernier projet de 1709 retrouvé *in extremis* aux Archives de l'Etat de Berne, ne consistent donc qu'en plans et mémoires manuscrits conservés à Fribourg. Il en est de même des anciennes

breuses études de Charles Stajessi. Plus près de nous, en 1960, Augustin Genoud (*Les remparts de Fribourg au Moyen Age*, Fribourg 1960) porta ce matériel à l'attention du grand public. Quant à la brillante monographie de Marcel Strub (*Les monuments d'art et d'histoire du Canton de Fribourg*, t. I, La ville de Fribourg, Bâle 1964), elle reste encore la meilleure synthèse de cette vaste documentation et la base de toutes les interventions archéologiques et de sauvegarde de ces trente dernières années. Le lecteur consultera cet ouvrage, relativement peu vieilli dans son ensemble, pour l'essentiel de la bibliographie.

[3] La *Collection Schauenburg*, d'anciens plans et cartes militaires réunis à l'époque par le Conseil de Guerre bernois, fut récemment l'objet d'une édition en grandeur nature publiée sous la direction de Derck C.E. Engelberts aux Editions Gilles Attinger, Hauterive 1989. La soixantaine de pièces conservées embrassent bien les deux tiers du territoire suisse au nord des Alpes. Si l'État de Fribourg y brille plutôt par son absence, c'est qu'il était hors des lignes de la grande stratégie de l'époque et que Berne, en tout état de cause, se sentait peu menacée par cet espace totalement neutralisé, puisque enclavé dans ses propres terres (fig. 8).

pièces administratives – procès-verbaux des visites des fortifications, manuaux des Conseils (Grand et Petit, Conseil de Guerre) et comptes des Trésoriers notamment – qui comblent régulièrement les lacunes dans la documentation. Quant aux sources iconographiques, telles les célèbres perspectives cavalières de Sickinger et de Martini régulièrement mises à contribution pour des études d'histoire architecturale et urbaine, elles demeurent un apport irremplaçable pour illustrer l'état de conservation des fortifications médiévales au tournant du XVIIe siècle, et constituent justement le point de départ de la série de projets visant à la modernisation de ces lignes (pl. 2a–b).

Entre 1634 (en pleine guerre de Trente Ans) et 1709–1710 (à la veille de la seconde guerre de Villmergen), la ville de Fribourg se serait offerte pas moins de huit projets de défenses de grande envergure, parmi lesquels cinq sont toujours conservés. Il n'est pas exclu que d'autres initiatives auxquelles font allusion les manuaux des Conseils aient également atteint le stade des plans géométriques, sans parler de toutes les pièces disparues traitant des organes de défense dans le détail. «Depuis 1634», écrivait Stajessi à la fin du siècle dernier, «les plans de fortification se succèdent continuellement. Des ingénieurs, renommés ou obscurs, viennent tour à tour coopérer à de nouveaux travaux, ou du moins présenter de nouveaux projets, sans que nous puissions fixer la part qui revient à chacun dans les travaux exécutés»[4].

Une telle quantité de projets pour une ville suisse de cette taille n'avait pourtant rien d'exceptionnel à l'époque. Ailleurs, les adeptes de ce loisir levaient les plans les plus extravagants – on le soupçonne – pour leur seul plaisir. Berne conserve de nombreux témoins de tels projets quasiment irréalisables; Soleure, pourtant bien plus petite que Fribourg, possède encore deux douzaines de plans de la même époque qui, bien que plus modestes que ceux de Berne, n'en finirent pas moins, à de rares exceptions près, par être relégués avec les autres dans les «oubliettes de l'Histoire».

[4] Charles Stajessi, *Architecture militaire*, (Portes de ville) avec un croquis des nouveaux ouvrages sur la rive gauche en 1664, in: Fribourg artistique 6 (1895), pl. VII.

Le premier en date des cinq projets de la présente étude est signé de la main de Jean (Johan) Juat, ingénieur et mathématicien fribourgeois chargé d'établir un programme global de fortifications de la ville dans sa plus grande extension, périmètre déjà atteint par les lignes de murailles du XIVe siècle et celles du début du siècle suivant. Une très longue interruption dans la conservation des plans s'ensuit, jusqu'à l'apparition, en 1696, des trois premiers projets de l'ingénieur militaire français Pierre Sevin. La série s'achève en 1709, avec un quatrième projet de Sevin, conservé aux Archives de l'État de Berne (AEB). Ce document avait jusqu'à maintenant été quasiment ignoré par les spécialistes, et ce en dépit du fait que le Mémoire qui devait l'accompagner et qui le décrit en détail, déposé aux AEF, était déjà connu des spécialistes que sont Stajessi et Strub. Amplifiant davantage l'affront fait à Sevin, on attribua la copie de ce plan (conservée, elle, à Fribourg), à l'ingénieur tessinois Pietro Morettini, de passage en notre ville à la fin de cette même année ainsi qu'au début de 1710. Le contre-projet de Morettini – dans la mesure où il fut retranscrit sur papier – est jusqu'à ce jour demeuré introuvable.

Le grand laps de temps écoulé entre les interventions de Juat et celles de Sevin nous fait d'autant plus regretter la disparition des deux plans levés par Jean-François Reyff, datés respectivement de 1650 et 1656. Son second projet, qui fut créé au cours de la période de crise qui précéda la première guerre de Villmergen, ne devait être mis en chantier qu'au lendemain du conflit. Certains «vieux ouvrages» signalés par Sevin plus de quarante ans plus tard correspondent bien, ainsi que nous le verrons, aux tracés des terrassements extérieurs entrepris dès le milieu du siècle sous la direction du plus célèbre des architectes fribourgeois du XVIIe siècle.

3. Biographies sommaires de quatre auteurs de projets

a) Jean JUAT (1600–?)

Fils d'un négociant originaire d'Estavayer-le-Lac, Jean Juat naît à Fribourg au tournant du XVIIe siècle. Après ses études au tout nouveau Collège Saint-Michel, il séjourne à l'étranger, d'abord à l'Université de Fribourg en Brisgau (thèse de mathématiques appliquées en 1622), puis en France, avant de regagner sa patrie en 1631. Cumulant les qualités d'architecte, de cartographe et d'ingénieur civil et militaire, il est engagé comme adjoint de l'intendant des bâtiments, tout en contribuant à l'achèvement d'une carte du canton de Fribourg, aujourd'hui disparue. Son projet d'extension des fortifications de la capitale paraît en 1634, simultanément, semble-t-il, avec un projet pour Romont retrouvé tout récemment aux AEF[5]. Dans les deux cas, il s'agit de «plans sélectifs» typiques de tels projets: seuls les tracés des remparts sont dessinés, épousant le cadre dicté par le relief.

Juat sera finalement victime de ses propres vertus. Estimant qu'on lui refusait les moyens de réaliser ses objectifs et frustré dans son désir d'enseigner sa science, il quitte la ville dès 1635 pour aller à nouveau s'établir à l'étranger. En dépit de ses compétences exceptionnelles, Juat ne laissera aucune trace de ses activités ultérieures.

[5] Le projet de Juat pour Fribourg que l'on croyait perdu depuis l'époque où Stajessi en avait fait l'étude (allusions chez Strub, cf. note 2, p. 187, n. 3), fut récemment retrouvé en parfait état de conservation aux AEF. Quant au projet pour Romont découvert par M. Aloïs Lauper en 1994 dans une liasse de documents aux mêmes Archives, son attribution à Juat, selon une annotation du XVIIe s. au verso, reste encore sujette à caution. (Cf. notre Memorandum du 18 janv. 1995 déposé aux AEF.)

b) Jean-François REYFF (1618 env.–1673)

La notoriété de notre deuxième fortificateur repose avant tout sur ses réalisations architecturales et sculpturales religieuses. Né vers 1618, ce fils d'un peintre décorateur du quartier de l'Auge attira rapidement l'attention des autorités par les talents manifestes acquis aux côtés de son père sur de nombreux chantiers d'églises de la ville, ainsi qu'en témoigne sa réception en 1637, avant ses vingt ans, comme bourgeois et membre du Grand Conseil.

Nommé surintendant des bâtiments en 1645, ses qualités d'architecte militaire se confirment pendant les quinze années qu'il consacre à cette tâche. Cette nouvelle orientation de son activité, a priori insolite chez un architecte d'édifices religieux, semble avoir été justifiée par les affrontements politiques et confessionnels qui emportaient alors la Suisse entière. Les interventions qu'il effectue sur les anciennes murailles dépassent rapidement le stade des simples réfections ponctuelles pour atteindre les niveaux les plus exigeants du nouvel art de la défense des places[6].

L'année 1650 voit la parution de son «plan magistral en couleurs» selon le rapport du Conseil, un plan-projet, hélas perdu, qui aspirait au renforcement de la ville en ses points névralgiques. Son second plan, créé à la veille de la guerre de Villmergen de 1656 et mis en chantier au lendemain du conflit, sera le coup d'envoi, en quelque sorte, d'un haut moment créatif dans l'art de la fortifica-

[6] Cf. Gérard PFULG, *Jean-François Reyff, Sculpteur fribourgeois et son atelier*, in: Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg 17 (1950), p. 31: «Les remparts construits ou aménagés d'après les plans et sous la conduite de J.-F. Reyff sont une des particularités de Fribourg. Celui de la porte de Morat est le plus élégant avec ses échauguettes..., celui du Gottéron ... sert de premier plan à l'une des vues les plus caractéristiques de la cité.» – Pfulg s'attache bien naturellement à des éléments de défense encore conservés aujourd'hui. Quant à l'état des autres travaux de Reyff avant leur démolition au siècle dernier, on se référera aux notices réunies à l'époque par F. KUENLIN, *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Fribourg*, t. I, Fribourg 1832, pp. 278–279.

tion en général, et dont on retrouve des témoins dans plusieurs villes suisses des deux camps.

Promu bailli de Schwarzenbourg en 1660, Reyff continue à superviser les grands travaux, lesquels progressent cependant à un rythme toujours plus lent. Dix ans après la mort de Reyff, survenue à Ueberstorf en 1673, une lettre adressée à Louis XIV par son ambassadeur à Soleure semble faire état de subsides encore à consentir à Fribourg et à Soleure pour «l'achèvement des enceintes»[7].

c) Pierre SEVIN (167?–après 1728)

On ne connaît rien des origines et de la formation de Pierre Sevin, sinon qu'il était le fils d'un ingénieur du roi chargé de la confection d'instruments de mathématiques établi à Paris et qu'il aurait été intégré dans le «Corps royal des Fortificateurs» peu après sa création par Louis XIV en 1691. Il avait à tout le moins terminé sa formation en 1694, année de son mariage et de sa naturalisation à Fribourg. En 1696, sollicité par la Diète des Cantons catholiques qui craignait un récidive des événements de 1656, le Conseil de la ville fait établir un nouveau plan de fortification «par un ingénieur renommé»: c'est l'origine des trois projets créés par Sevin cette année-là.

Entre 1697 et 1709, Sevin occupe les fonctions de commissaire-géomètre chargé de lever des plans de reconnaissances en divers endroits du Canton. L'année 1709 marque le début d'une nouvelle période de tensions confessionnelles en Suisse ainsi que la création d'un dernier projet de la main de Sevin pour Fribourg. On ignore le rôle exact joué à cette occasion par un certain Fouquier ou Fortier, ingénieur français travaillant à l'époque à Soleure mais qui

[7] Cf. Edouard Rott, *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, 1413–1704,* 10 vol., Berne 1900–1935, vol. VIII (1676–1684), p. 265. En associant Fribourg à Soleure dans ce contexte précis, Rott crée, à vrai dire, une certaine équivoque. Le contrôle des originaux de cette correspondance au Quai d'Orsay (Correspondance politique, Suisse, vol. 75) nous incite à la prudence car en réalité seule la ville de Soleure est nommée à cette occasion!

aurait été appelé à Fribourg pour assister Sevin dans son entreprise. Il semble que la contribution de «l'ingénieur solleurois» ait été négligeable, si on en juge par la réticence du Conseil à couvrir autre chose que ses frais de séjour, «puisqu'il n'avait rien pu faire»[8].

Une fois surmontées les déceptions du parti catholique à l'issue de la deuxième guerre de Villmergen de 1712, Sevin ouvre à Fribourg une école de géomètres et, on le présume, de génie militaire, réalisant ainsi à son insu le vieux rêve de Juat. En 1720, Sevin est reçu bourgeois de la ville. Il poursuit son activité de commissaire-géomètre dans tout le canton jusqu'en 1727–1728, puis on perd toute trace de lui. Malgré sa nombreuse progéniture, sa lignée s'éteindra à Fribourg dès 1765.

d) Pietro MORETTINI (1660–1737)

Né en 1660 à Cerentino, dans le bailliage de Locarno, Pietro Morettini est contraint d'émigrer en France à l'âge de quatorze ans pour gagner sa vie comme simple maçon. Plus tard, alors qu'il travaille sur les fortifications de Besançon, il est remarqué par Vauban lui-même, lequel le pousse à aller poursuivre des études en génie militaire à Paris. On le retrouve sous les ordres du futur maréchal vers 1692 puis, inexplicablement, au service du Baron Menno van Coehoorn – grand rival de Vauban – sur des chantiers hollandais entre 1698 et 1703.

Rentré à Locarno en 1703, Morettini partage les quinze années suivantes entre de grands travaux de génie civil – des galeries dans les gorges du Goeschenen – et des projets de défenses pour les villes catholiques du Plateau helvétique: Baden et Bremgarten, Sursee et Rapperswil, Soleure et Lucerne, voire peut-être Fribourg en 1710, chacune de ces places fera l'objet d'un projet de sa main. Quant à ses réalisations militaires, nous n'en connaissons qu'une seule sur notre territoire: la redoute dite «Meienschanze» de 1712, fort d'arrêt près de Wassen sur le passage de Berne à Uri, en ruine

[8] AEF, RM 260, 12 juillet 1709, p. 282. Le lecteur trouvera en appendice de cette étude une *Note sur l'identité du collaborateur de Sevin en 1709*.

aujourd'hui. L'attrait de l'étranger l'emporte de nouveau en 1717: bien que sollicité de toutes parts, il reste 18 ans, comme colonel chef de fortifications, au service de Gênes. Peu après son retour au foyer, il meurt à Locarno en 1737 à l'âge de 76 ans[9].

4. *Organisation et lecture des cinq projets de fortification conservés*

Nous nous sommes d'emblée posé la question de la présentation d'un matériel graphique très inégalement réparti dans le temps (une césure d'un demi siècle entre le projet de Juat et les premiers projets de Sevin) et dans l'espace (un seul tronçon de défenses pris en considération dans l'un des projets de Sevin, alors que c'est le pourtour de la ville entière qui figure dans la première et la dernière des pièces du répertoire). Les aléas de la conservation des mémoires – seuls deux d'entre eux subsistent encore, les quatre ou cinq autres étant présumés perdus – ne facilitent pas non plus l'organisation d'une étude comparative des plans. Quant à la lecture des textes, il nous faut constater que nos ingénieurs ne se sont pas particulièrement distingués dans le domaine de l'expression écrite[10].

Il serait donc dans l'intérêt d'une meilleure compréhension de l'ensemble des documents que d'assujettir leur présentation à une autre logique, en l'occurrence toute cartésienne. Une certitude au départ: l'assiette de la ville, soit la configuration du terrain à défendre, n'a guère varié au cours des siècles. Sur ce plan, nous sommes quasiment contemporains de nos fortificateurs. Des repères com-

[9] Longtemps ignoré ici, le célèbre ingénieur militaire tessinois a tout récemment trouvé son biographe. Pour les informations présentées en résumé nous sommes redevables à un jeune doctorand italien, Sig. Marino Viganò, qui a bien voulu nous communiquer les résultats de ses dernières recherches. Qu'il en soit vivement remercié!

[10] Pour saisir le sens d'une trentaine de termes techniques rencontrés dans les mémoires, le lecteur dispose d'un petit *Glossaire bilingue de termes techniques* placé en fin d'étude.

muns, ensuite, à plusieurs projets: pour mieux dégager les mérites respectifs de ceux-ci, nos appréciations se limiteront essentiellement aux fronts nord-ouest de la ville, à la hauteur de la troisième enceinte occidentale d'abord (3 projets), puis de la quatrième enceinte (3 projets). Un cheminement logique des observations enfin: nous procéderons du plus simple des tracés vers le plus évolué, et ce quitte à inverser l'ordre choisi par Sevin pour trois de ses projets, car pour des raisons que l'on ignore Sevin réserve comme «Dernier Projet» le plus élémentaire de ses plans de 1696, alors que son Mémoire, pour une fois plus logique, commence bien avec celui-ci.

Cette organisation méthodique des documents s'appuie sur le «Répertoire des plans, projets et mémoires de fortification pour la Ville de Fribourg», de 1634 à 1710, avec renvois aux sources manuscrites et imprimées, que nous joignons aux autres pièces ancillaires en fin d'étude.

5. Topographie naturelle et défenses bâties

Toute analyse d'un système de défense débute nécessairement par une description du site naturel «à l'état brut», autrement dit, de ces mouvements du terrain qui avaient au départ conditionné l'implantation de la localité, avant d'orienter les axes de son développement et les alignements de ses périmètres successifs[11]. A l'échelle de la défense rapprochée de Fribourg, qui nous concernera ici, la topographie du site se divise en trois secteurs distincts. 1. L'assiette de la ville historique sur la rive gauche. 2. Les flancs du Schoenberg sur la rive droite jusqu'au vallon du Gottéron. 3. Les hauteurs sur la rive droite au sud-est du Bourg avec les collines de Dürrenbühl et de Bourguillon–Montorge. Dans les analyses qui suivent, nous nous occuperons essentiellement (mais pas exclusivement) du pre-

[11] Pour une bonne introduction à la géomorphologie de la ville, cf. Strub (cf. n. 2), pp. 26–30, et l'étude technique sur les ravins citée plus bas, n. 13.

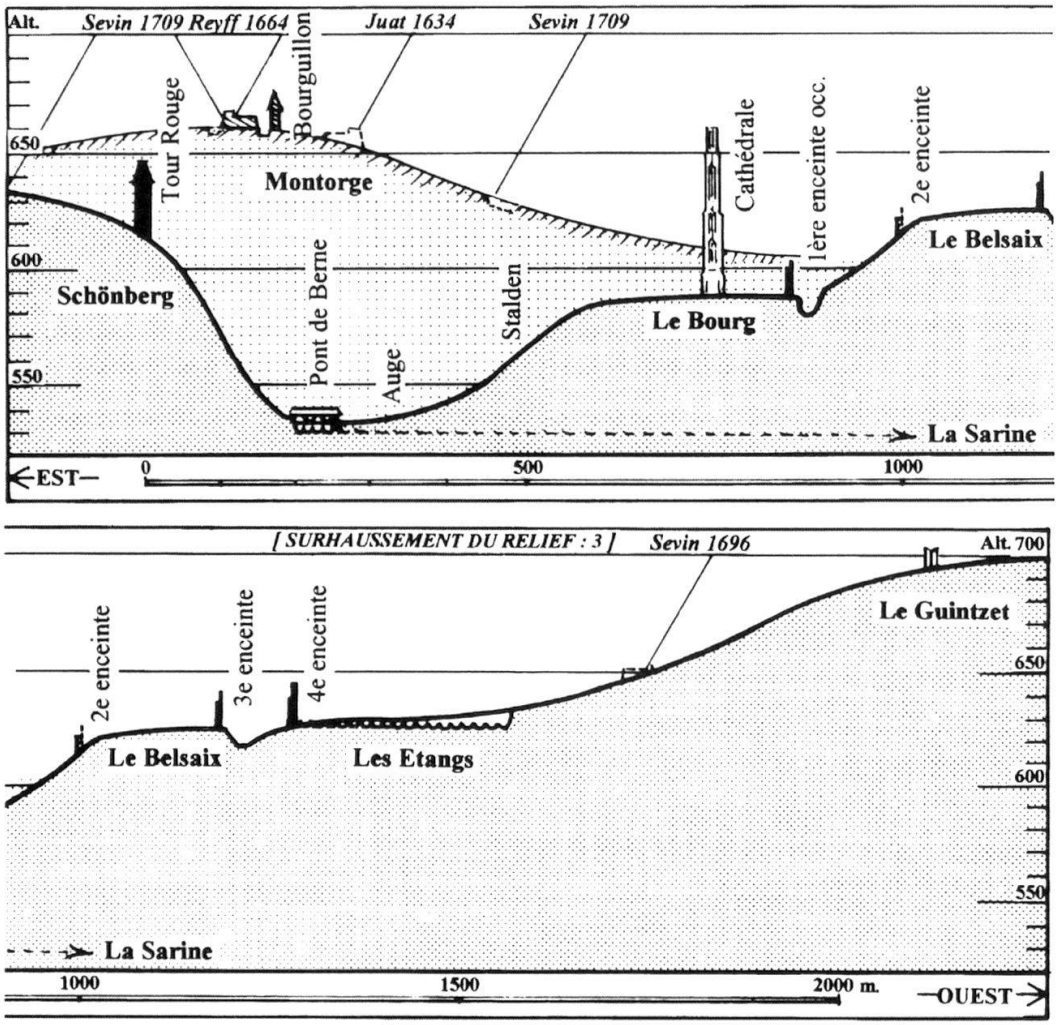

Fig. 1: Profil schématique de l'assiette de la ville, de la Tour Rouge (en haut) au Guintzet (en bas).

mier secteur, à l'exemple des ingénieurs eux-mêmes dans la grande majorité des projets conservés.

A l'époque de l'implantation des premières villes neuves depuis l'Antiquité sur le territoire actuel de la Suisse, les fondateurs féodaux et ecclésiastiques attachaient visiblement une très grande importance aux sites naturels propres à une défense efficace. Une analyse systématique des assiettes des cent villes et bourgs médiévaux répartis dans les seules limites de la Suisse occidentale a confirmé cette idée en dégageant une prédilection marquée pour les sites en éperon. Lorsqu'il est question, comme c'est le cas du

Bourg, d'un haut promontoire rocheux dont les pieds baignent dans les eaux d'une rivière et dont la racine est coupée en plus de l'arrière-pays par un fossé naturel, nous nous trouvons en présence de l'une des douze places fortes les mieux nanties par la nature de tout ce répertoire[12].

Comme c'était souvent le cas ailleurs, chaque extension de Fribourg au cours du Bas Moyen Age avait comme conséquence un affaiblissement de l'impact des apports défensifs successifs. Le caractère quasi hermétique de la place zähringienne s'estompait sensiblement en s'ouvrant en éventail vers le sud-ouest (porte de Romont), vers le nord-ouest (porte de Payerne) et vers le nord (porte de Morat): un désenclavement progressif, en somme, mais également assorti de certains avantages défensifs. La troisième enceinte occidentale pouvait désormais s'appuyer sur le Belsaix, petite citadelle naturelle propre à servir de réduit et de poste de commandement en cas de siège. La quatrième et dernière enceinte occidentale tirait surtout parti des escarpements rocheux du plateau supérieur, avec ses falaises sur les côtés rivière et ses ravins sur les côtés terre. Des ravins, il faut le noter, bien plus profonds que le «Grand fossé» qui avait dès l'origine défendu les approches du Bourg lui-même sur son côté terre[13] (fig. 1 et pl. 2).

Nous réservons à un chapitre ultérieur nos remarques sur la topographie particulière de la ligne des crêtes sur la rive droite de la Sarine. Le troisième secteur retiendra avant tout notre attention car le souci de la défense de Bourguillon–Montorge apparaît déjà chez Juat, et il se manifeste encore dans le projet de «Sevin et Fouquier» de 1709, conservé à Berne.

[12] Stuart MORGAN, *La contribution de la photographie aérienne à l'étude du système de défense des villes médiévales de la Suisse occidentale*, in: Stadt- und Landmauern, Bd. 1, Beiträge zum Stand der Forschung, Zürich: Institut für Denkmalpflege, Eidgenössische Technische Hochschule, 1995, pp. 93–106.

[13] Le détail de la vue cavalière de Martini en pl. 2b nous restitue – avec le brin de licence poétique pardonnable à l'époque – l'état des anciens ravins du plateau à la hauteur des troisième et quatrième enceintes. Sur les particularités de ce paysage modelé par l'eau et par l'homme, cf. P. ZIMMERMANN, *Les anciens ravins de Fribourg*, in: Bull. Soc. fribourgeoise de sciences naturelles 32 (1935), pp. 104–106.

6. Trois projets de fortifications pour la troisième enceinte occidentale

Un lecteur peu familier avec la géomorphologie du lieu aurait quelque peine à comprendre la préférence manifeste de nos ingénieurs pour cette troisième ligne occidentale alors que la quatrième existait depuis le Bas Moyen Age. La règle ne voulait-elle pas que l'on accorde toutes les priorités aux lignes les plus avancées, chaque nouvel «anneau de croissance» de l'organisme devant bénéficier, fût-ce au détriment du précédent, des derniers perfectionnements de l'art? Si dans la large majorité de ses interventions Reyff avait effectivement obéi à ce mouvement centrifuge, deux projets de Juat et de Sevin devaient pour leur part témoigner d'une quasi-indifférence pour les possibilités de renforcement de la quatrième ligne, qu'ils présentent systématiquement en son état ancien.

La colline du Belsaix est un petit plateau en forme de demi-hexagone de 250 m de diamètre dominant le Bourg allongé du côté sud-est. Ce plateau voit ses approches défendus sur tous les autres côtés par des ravinements naturels plus ou moins accentués par la main de l'homme. Cette ligne de défense naturelle sur les fronts d'attaque du nord et de l'ouest avait déjà été adoptée dans le dernier quart du XIIIe siècle comme périmètre de la ville agrandie – une enceinte qui rendait dorénavant caduque la précédente, dite de 1224, dont le tracé était parfaitement inadapté aux virtualités défensives du terrain[14] tandis que la nouvelle épousait avantageusement le bord du plateau sur deux des faces du demi-hexagone –, avant de s'en détacher pour rejoindre en ligne droite les falaises en amont et en aval du Bourg. Si on observe à quel point les grandes places de l'ère baroque affectionnaient les fronts polygonaux (leur symétrie assurant un «flanquement réciproque» entre bastions successifs), on comprend l'aubaine qu'une telle

[14] L'existence même de cette deuxième enceinte au tracé défectueux à mi-pente seulement sur le Belsaix a été récemment mise en doute par les archéologues. Pour les besoins de la présente étude il nous a paru utile, toutefois, de conserver la numérotation traditionnelle.

ligne, toute tracée par la nature dans le sol, devait représenter pour nos ingénieurs militaires[15].

L'examen parallèle (fig. 2) de trois plans-projets, chacun desquels pouvant être décrit comme caractéristique de son époque (1634, 1696, 1709), dégage des similitudes soulignant la soumission des stratèges aux servitudes du site. D'une façon ou d'une autre, ces trois lignes s'appuient sur l'enceinte médiévale et elles le font presque toujours aux mêmes endroits. Le champ ouvert aux innovations se réduisait, en définitive, à un choix de tracés pour les bastions. Bien que toute la vie de Vauban (1633–1707) se soit déroulée entre la parution du premier et du dernier de ces trois projets, un détail tel que le bastion nord du Belsaix sur le plan de Juat (Q) allait resurgir – et ce n'est guère un hasard – au même emplacement et sous une forme analogue sur l'ultime projet de Sevin (4).

En se reportant au plan de Juat pour la rive gauche (pl. 1), on repère sans peine ce fragment du Belsaix sis à l'intérieur du périmètre de défenses au nord et à l'ouest du Bourg dont on devine la racine du promontoire, ici tronquée par la marge gauche. Remarquons d'emblée la curieuse juxtaposition des moyens de représentation de ces fortifications: des vues cavalières pour les bastions (et pour l'aqueduc), de simples plans géométriques pour les troisième et quatrième lignes médiévales. D'un point de vue strictement cartographique, l'emploi de la perspective aérienne à la manière des vedutistes, tel Merian, contemporain de Juat, était à l'époque nettement passé de mode parmi les ingénieurs militaires. Fier, peut-être, des innovations qu'il mettait de l'avant, Juat aurait pu croire que le recours à cette tradition capterait favorablement l'attention de l'observateur. Ce fut en effet la première fois dans l'histoire des fortifications fribourgeoises, à notre connaissance, que le bastion

[15] «Toute fortification régulière est censée décrite dans un cercle, divisé en autant de côtez qu'on a voulu de bastions», maxime tirée de la *Manière de fortifier de Mr de Vauban* par l'abbé Dufay et le chevalier de Cambray, Amsterdam 1726, p. 40.

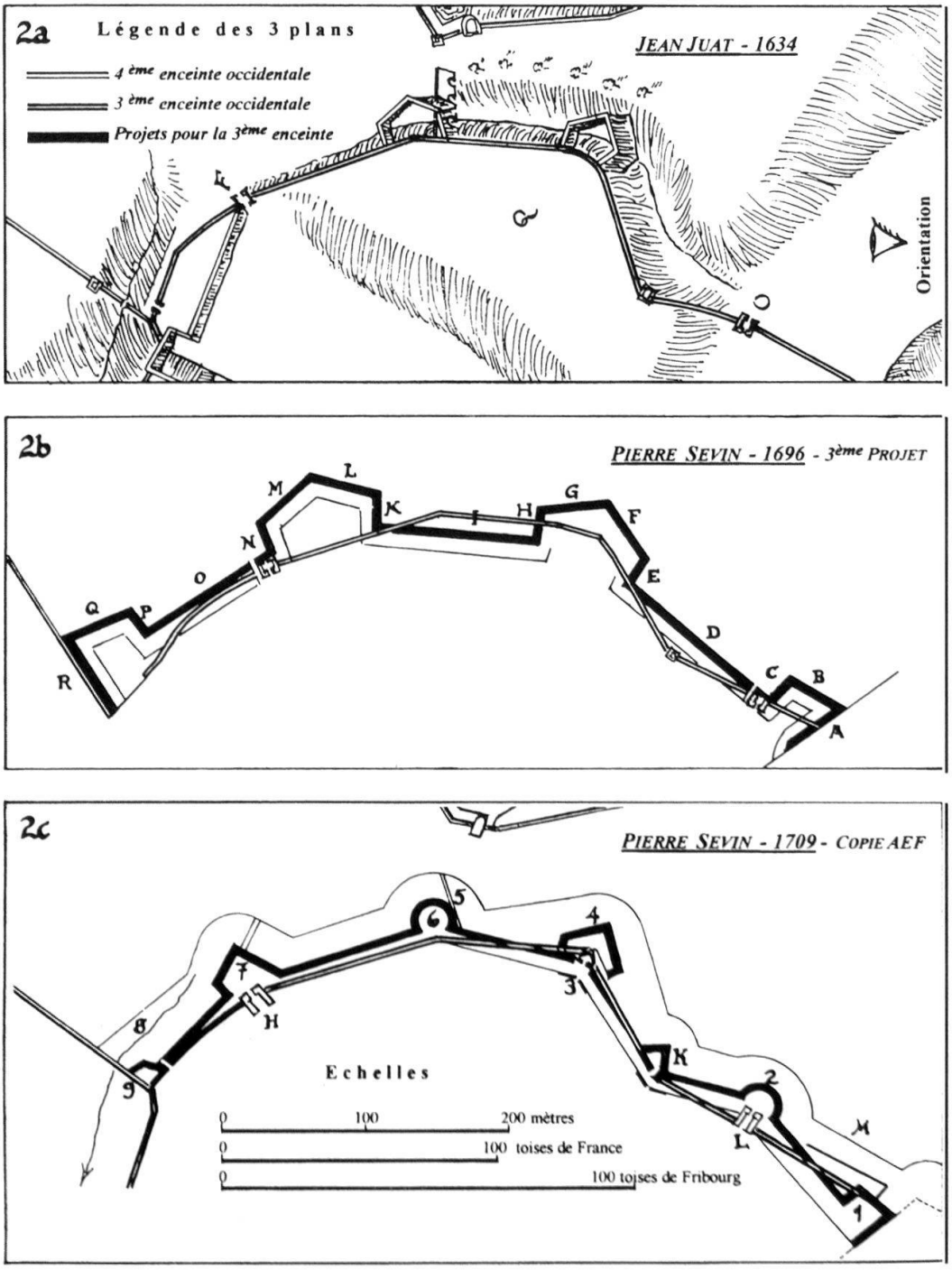

Fig. 2: Relevés en plan de 3 projets de Juat et Sevin pour la troisième ligne occidentale.

classique à deux faces et à deux flancs apparaissait sous quelque forme que ce soit[16]!

Reproduits à la même échelle que le projet de Juat, nos deux autres schémas (fig. 2b et 2c) sont tirés respectivement du «Dernier projet» de Sevin de 1696 et de la copie fribourgeoise du projet de 1709 à Berne. Ici, ce sont les dissemblances qui étonnent. En un peu plus de douze ans, Sevin est passé d'une conception strictement conceptuelle et volontariste d'un «polygone baroque idéal» – quatre bastions ou demi-bastions symétriquement disposés sur le terrain – à une application plus empirique et ponctuelle formée d'une variété d'organes de défense dont certains étaient encore inédits dans le pays. C'est le moment de se tourner vers les mémoires rédigés entre 1696 et 1709 pour y lire les remarques de l'auteur sur cette portion des fortifications.

> *Pierre Sevin, «Dernier Projet» de 1696:*
> «Après avoir fait touttes les refflections possibles autant que le terrain le permette, j'ay trouvé qu'il seroit possible d'envelopper l'intérieur (la troisième enceinte médiévale) de deux bastions entiers et deux demi, accompagnés de leurs courtines, le tout autant régulier que faire le pourroit (...) affin que l'on puisse voir l'ennemy de front, de flanc et presque de revers.»
> «Tracé sur le terrain, le Poligone extérieur (consiste en) trois parties egalles (AF, FL, LQ) qui n'exedassent pas 130 toises.»
> «Quoique j'aye tracé les flancs droits (pour les bastions E, H, K, N...), ce n'est nullement mon intention (sic!). Si l'on considere l'utilité des orillons et leurs bonnes deffenses, on doit les préférér.»

[16] L'origine du bastion «classique» suscite encore des débats. Adoptée avant le milieu du XVIe siècle pour l'enceinte des Réformateurs à Genève, cette nouvelle forme de boulevard aurait rencontré une certaine méfiance auprès des magistrats de Fribourg, à juste titre fidèles à leurs prestigieux ouvrages de la fin du Moyen Age. Il est possible, toutefois, que le bastion à plan angulaire tel que nous le connaissons ait été introduit ici sous forme de projet plus tôt qu'on ne le pense, les «Bollwerke» des textes pouvant désigner indifféremment les deux variantes de plan.

A la différence du projet de Juat, visiblement déficient à cet égard, Sevin s'attache tout d'abord (en 1696) à munir les anciennes portes de Morat (C) et de Lausanne, cette dernière dite porte de Jaquemart (N), d'un puissant bastion latéral afin de les couvrir, «de flanc et presque de revers». Pour son projet de 1709 il optera, au contraire, pour un «fer à cheval» et un «grand redant» couvrant plus directement leurs portes respectives et barrant plus avantageusement les voies d'approche d'en face.

Quant au deuxième extrait du mémoire («Tracé sur le terrain, un poligone de... 130 toises»), deux remarques s'imposent. Sevin, tout d'abord, avait singulièrement «arrangé» ce terrain au préalable pour assurer la régularité du polygone qu'il préconise. De fait, lorsqu'on compare la ligne de crête de la falaise de la Sarine (A) aux endroits où elle est reproduite sur les deux autres plans, on constate qu'elle vient côtoyer ici l'ancienne porte de Morat en se déplaçant complaisamment de quelque 60 m vers l'intérieur du plateau! Si Juat avait fait preuve de plus de rigueur dans son levé de 1634, ce n'est qu'en 1709 que Sevin reviendra pour sa part de son égarement.

Il y a deuxièmement la question des 130 toises fribourgeoises de longueur (380 m) pour les côtés du polygone. De telles dimensions nous paraissent excessives pour l'époque (Vauban préconisait 230 m à peine) et ne correspondent pas, en tout cas, à la longueur maximale des fronts entre les saillants des bastions sur le plan. On pourra se reporter en annexe à notre «Mise au point sur les anciennes mesures» pour une tentative d'explication de cette anomalie.

Pierre Sevin, Projet de 1709 (Copie AEF):
«Premmierrement, près du Couvent de la Visitation (M) au bord du précipice, faire une platte forme (demi-bastion) avec 4 embrasures (1) qui batteront le Grand Chemin de Berne (sur la rive opposée). (...) Une face et un flanc défendera la Courtine jusque la tour où est la prison (la première porte de Morat) (L). Faire un fer à cheval (boulevard) devant la porte (2) en y faisans un magazin à poudre vouttée et 6 embrasures.»

«La Courtine sera continuée avec deux Redans (K et?) jusque où est la Boulangerie des R.P. Jesuittes; et l'on fera dans cette partie une tour Bastionnée avec deux embrasures dans les flancs bas (et) une bonne voûte, le dessus dela quel servira de Cavallier pour mettre 8 pièces de canon en batterie (3); et une Contregarde (4) (sera mise) devant cette tour. Cette partie commendera la porte des Estang (E) et la (première) porte de Mora (L) à réver (à revers).»
«La courtine sera continuée jusquà l'entrée des Eaux (5) (l'aqueduc sur le plan de Juat), audessous de laquelle il sera fait un pastée (6) («bâtie», boulevard) capable de mettre sept pièces de canon en Batterie.»
«Devant la porte de Jacquemart (H) il sera fait un grand Redant (demi-bastion 7) avec entre la porte et le Redant un fossée. (...) Au boud de la courtine, au Graben (fossé 8), il sera faite une platte forme avec ses flancs observant trois embrasures où finira ces ouvrages (9).»

On reconnaît par certains détails de l'oeuvre dessinée et écrite de Sevin l'influence profonde exercée de son vivant par Vauban sur ses disciples français. Ainsi, dans le deuxième des extraits (de 1709) que nous venons de citer, est-il question d'une «tour Bastionnée», avec une contregarde sise devant elle. L'ingénieur s'est visiblement inspiré ici du «deuxième système» adopté par Vauban à Belfort en 1687, là où les bastions traditionnels avaient été justement remplacés par le couple «tours bastionnées/contregardes» (fig. 3a). On ne pourrait trouver meilleur exemple de l'influence vaubanienne sur le projet de 1709 (fig. 3b).

Grâce à la version originale de ce plan retrouvée aux AEB, nous disposons dorénavant d'une remarquable élévation de ces remparts sur toute l'étendue de la troisième ligne. Mise à la même échelle que les précédentes, la reproduction du secteur en question offre un complément utile à la lecture des deux dessins en plan. Si la petite tour d'artillerie pentagonale, par exemple, ne devait guère s'élever au dessus des courtines, c'était afin que la contregarde – sorte de bastion détaché sis au bord du Varis – puisse convenablement masquer la tour de la vue et du tir de l'ennemi.

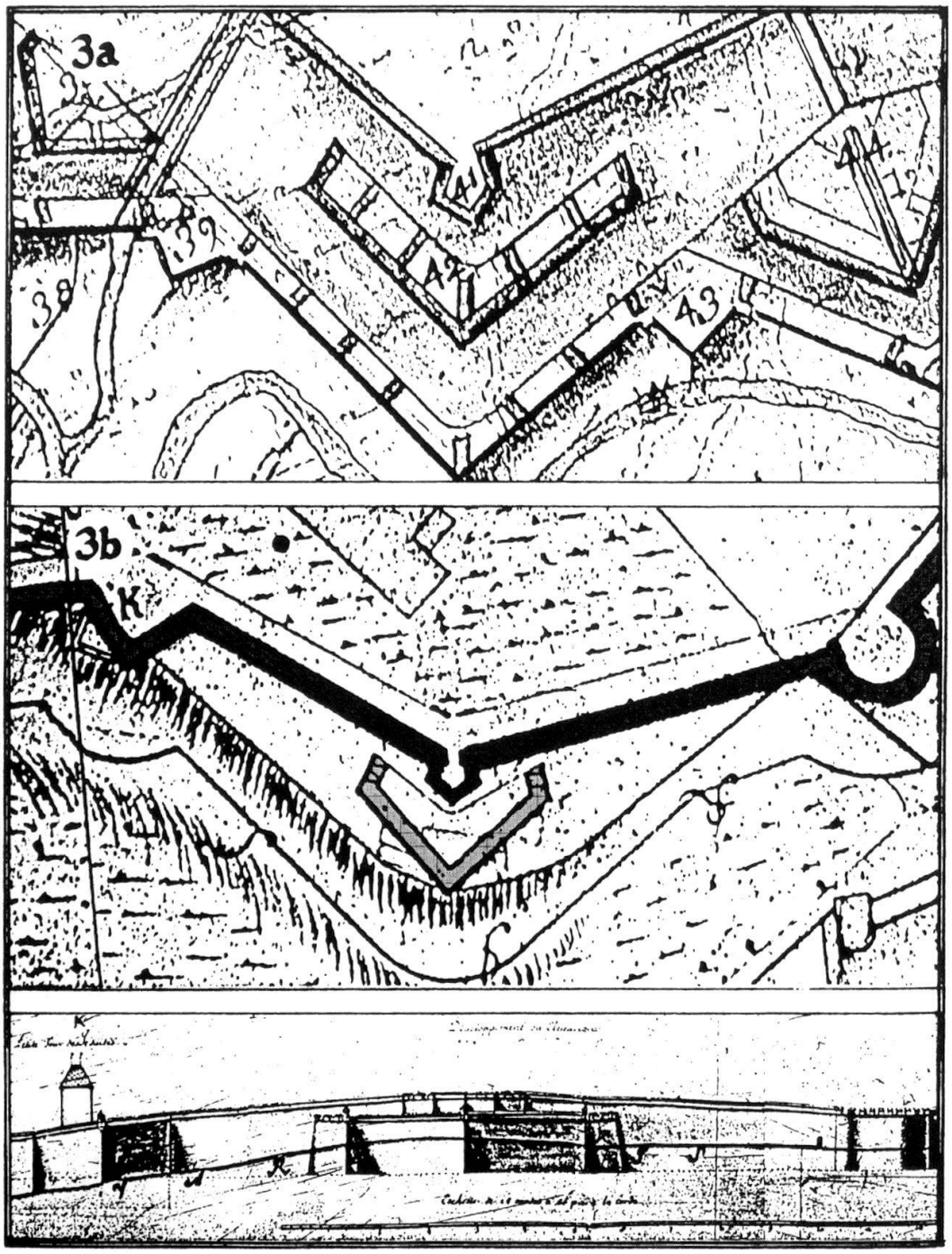

Fig. 3: De Belfort au Belsaix: l'ascendance de Vauban sur Sevin.

Si l'on tient compte des complexités – voire des extravagances – propres à la lignée des fortificateurs baroques, on ne peut qu'être frappé par l'extrême simplicité de ces projets de Juat et de Sevin. Les deux projets préparés par Sevin en 1696, qu'il désigne «Premier» et «Second Projet», témoigneront cependant du fait qu'il pouvait, lui aussi, faire preuve de «complexité».

L'épineuse question évoquée au début de cette étude, à savoir s'il convenait de maintenir intacte une enceinte médiévale dans un système de fronts bastionnés ou, au contraire, s'il fallait la sacrifier pour libérer le champ aux innovations sophistiquées prescrites par les derniers traités de défense, cette question devait être résolue avant le lancement de chaque nouveau projet. Les opinions de Pierre Sevin sur cette question ne sont jamais très claires, surtout quand on confronte ses plans à ses écrits.

> *Pierre Sevin, Projets de 1696:*
> «L'ancienne manière de fortiffier par des murs et des tours pouvoit se soutenir avant l'usage du Canon, mais depuis l'invention de la poudre, les tours, quelques amples et quelques fortes qu'elles soient, ne peuvent fournir une bonne deffense.»

Or, une des rares particularités communes aux deux projets de 1696 examinés ici a précisément trait à la conservation non seulement de certains tronçons des courtines médiévales, mais également celle de nombreuses tours[17]. Sevin adopte donc une solution de compromis en juxtaposant sans vergogne des traits caractéristiques des «anciennes et nouvelles manières».

Si sur le papier cette juxtaposition pouvait encore se réaliser sans heurt, la réalisation sur le terrain s'annonçait plus complexe.

[17] Sevin ne cache d'ailleurs pas son admiration pour les anciennes tours d'enceinte fribourgeoises qui l'exaltaient «par leur hauteur» (la tour-porte de Morat atteint 34 m) «et par la hardiesse de leurs architectes.» –Admiration de bon aloi... ou manoeuvre diplomatique pour prévenir les critiques de ses projets par une édilité reconnue comme conservatrice? L'état de conservation des anciennes courtines, toutefois, ne semble pas avoir suscité le même enthousiasme chez lui... (voir la note suivante.)

Conscient de ce paradoxe, et souhaitant manifestement couvrir ses arrières, Sevin proposa donc non pas une seule mais deux solutions opposées! L'intitulé du «Second Projet» annonce l'une des approches: «Tracé en dedans du mur des RR. PP. Jésuites» (fig. 4a). Ici, les bastions seront alignés pour l'essentiel derrière l'enceinte accrochée au bord de la colline qui abrite le nouveau Collège des Jésuites, alors que le «Premier Projet» (fig. 4b) place la nouvelle ligne de l'autre côté du Varis (de l'allemand «Wall-riss»: «tracé de rempart») – ligne catapultée, en quelque sorte, par dessus cette enceinte et son fossé naturel[18].

Les «Profils et Coupes» fournis par Sevin pour chacun des projets soulignent cette opposition en mettant en valeur les deux manières de commander, à partir du noyau élevé du corps de place sur le Belsaix (G sur la gauche), la rase campagne par où devait passer l'ennemi (4 sur la droite). En reculant les nouveaux remparts (profil A–A), le terre-plein et le parapet du bastion 6 devaient être surélevés, et le vieux mur d'enceinte découronné, afin d'assurer l'indispensable contrôle des abords. En plaçant ce même bastion devant le ravin, (profil B–B), avec son terre-plein (O) et son cavalier (P) cramponnés cette fois au sol et à l'abri du tir ennemi, ses défenseurs étaient nettement mieux placés pour battre directement les fossés des ouvrages extérieurs. Sevin devait croire que cette seconde option (désignée pourtant «Premier Projet») avait davantage de chances de rallier les éléments progressistes du Conseil de Guerre, «en ce qu'il approche fort de la grande fortification en usage presentement».

Il est tentant de voir dans cette allusion limpide à l'état suranné des fortifications fribourgeoises, que Sevin prévoyait les problèmes liés à l'acceptation de ses projets par les trois Conseils. En cette

[18] Cette manière – pour le moins cavalière – de faire abstraction des défenses médiévales du Belsaix, pouvait évidemment se justifier si l'enceinte, bien qu'intacte, avait perdu sa valeur défensive. Sur ce chapitre, nous croyons entendre encore les paroles de Vauban, catapulté pour la circonstance de Belfort (son expertise de l'enceinte médiévale de 1675) au Belsaix: «Ce n'est qu'un petit mur de cloître fort mauvais (avec) deux ou trois méchantes tours qui ne peuvent servir à sa fortification», cité par A. Larger, *L'œuvre de Vauban à Belfort*, Belfort 1987, p. 6.

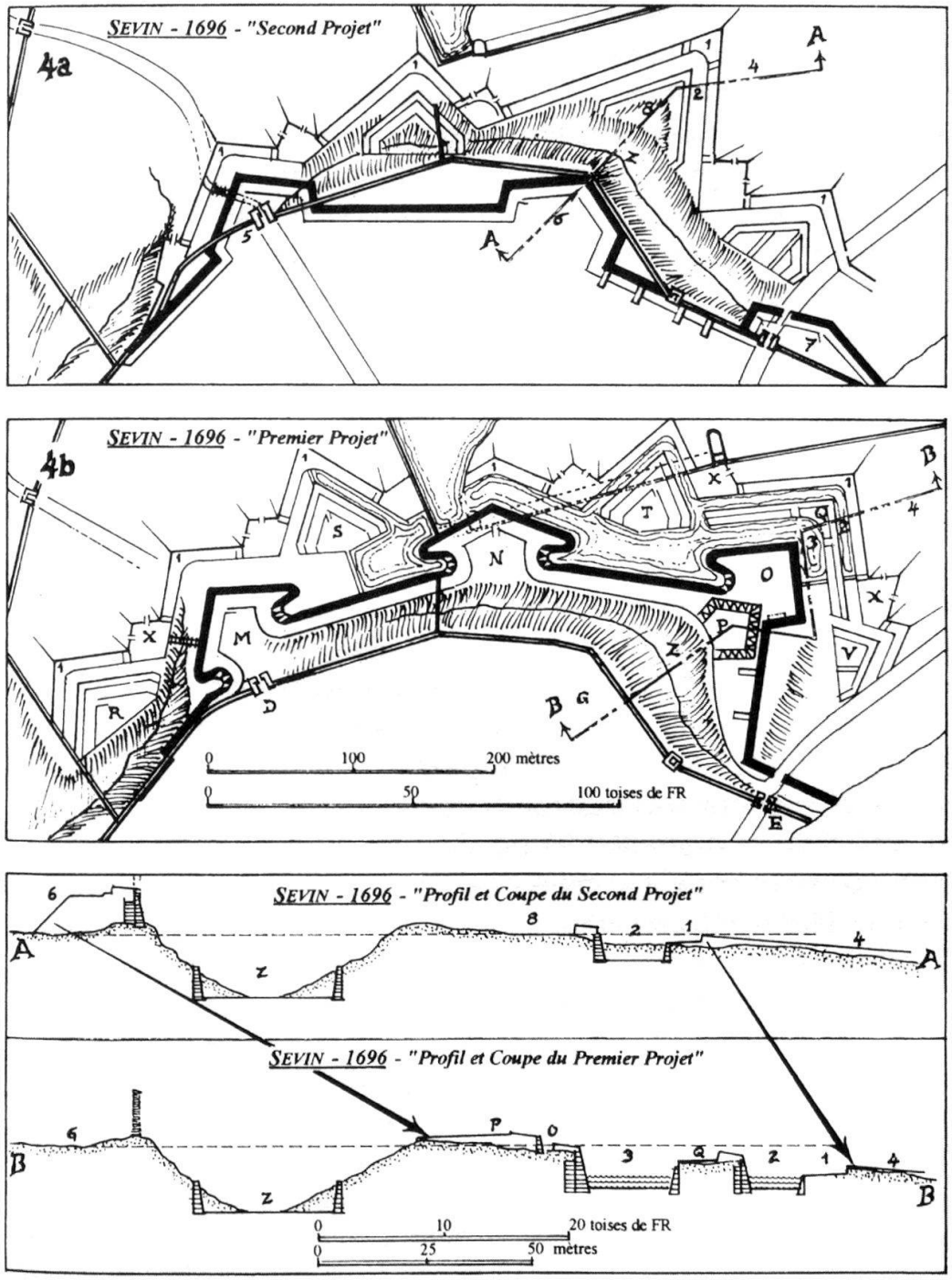

Fig. 4: Relevés en plan et en profil des 1er et 2e projets de Sevin de 1696 pour la troisième ligne occidentale.

année de crise 1696, d'autres grandes villes suisses comme Genève, Berne, Bâle et Zurich, sans parler de Soleure, avaient déjà érigé l'essentiel de leurs nouvelles défenses dont les lignes avancées enfermaient jusqu'au double de leur superficie les périmètres défensifs du Bas Moyen Age. A la traîne, certes, de cet élan constructeur centrifuge, Fribourg tenait pourtant en réserve un atout de taille: sa quatrième ligne médiévale encore en bon état de conservation, objet de nos prochaines observations.

7. Trois projets de bastions pour la quatrième enceinte occidentale

A la différence de la troisième enceinte médiévale, la quatrième et dernière ligne de 1397–1416 n'avait bénéficié ni d'une assiette régulière, ni d'un tracé symétrique favorisant l'implantation de fronts bastionnés. Confrontés à des terrains tantôt plats ou inclinés, tantôt bosselés ou ravinés, les ingénieurs devaient à chaque occasion recourir à des solutions ponctuelles et empiriques d'une efficacité souvent fort restreinte[19]. La vue cavalière de Martini (pl. 2b) nous le rappelle à sa manière en renforçant l'idée d'une rupture, justement à la hauteur de ces lignes, entre une topographie urbaine déjà «civilisée» et un paysage environnant encore «en voie de développement».

Reyff, dès les années 1650, puis Sevin à deux reprises en 1696 et 1709, s'étaient penchés sur cette question primordiale de la modernisation d'une ligne de défense particulièrement exposée aux

[19] Juat avait pressenti, en 1634 déjà, les faiblesses inhérentes à la quatrième ligne médiévale, faiblesses attribuables justement aux irrégularités des abords. Les profonds ravins au nord-ouest de la ville (signalés en *I* sur son projet) sont qualifiés dans la légende de «fossés ou tranchés (naturels) préjudiciables à la ville». Vauban érigera en maxime l'aplanissement systématique du glacis extérieur d'une place: «S'il se trouve dans cet espace des chemins creux, on les comble; des bois, on les défriche; des éminences, on les applanit» (cité par l'abbé Dufay, cf. n. 15). On devine chaque fois la pensée non exprimée: l'ennemi ne devait bénéficier d'aucun couvert où commandement dans un rayon au moins égal à la portée du canon.

attaques venant de la rive gauche. La prédominance de Reyff dans nos prochaines remarques est une manière de rendre justice au seul de nos ingénieurs-projeteurs à avoir su imposer sa vision, à tel point que ses suggestions seront même partiellement réalisés. Une quarantaine d'années après Reyff, Pierre Sevin lui-même devra admettre l'utilité de ces «vieux ouvrages» en proposant leur remise en état de défense. A défaut de leur conservation, il nous est heureusement possible d'examiner ainsi les projets de Reyff, «par personne interposée», pour ainsi dire. Nous procéderons donc ainsi, tout en reconnaissant la possibilité que d'autres ouvrages de Reyff aient également existé en 1696, sans toutefois avoir été jugés dignes d'intérêt par Sevin (fig. 5).

Depuis le fond des âges, la science de la poliorcétique nous rappelle la grande vulnérabilité des portes urbaines dans un système de défense fermé. La quatrième enceinte de Fribourg en avait trois principales, les portes de Romont, des Etangs (de Payerne) et de Morat. L'importance à accorder à chacune d'entre elles varie naturellement selon l'auteur de chaque projet. Juat avait estimé que les trois portes étaient suffisamment couvertes par les boulevards en place; Reyff avait donné la priorité au renforcement de la porte de Romont; Sevin attachera pour sa part une importance égale aux deux portes de Romont et de Morat. Quant aux renforcements des tronçons des remparts sis entre ces deux dernières, Sevin adoptera l'expéditif hollandais d'inondations tactiques, soit en remplissant d'eau les fossés extérieurs du Belsaix (fig. 4b), soit en doublant la superficie des plans d'eau des Etangs eux-mêmes (pl. 2 a–b).

Point fort du système défensif de la quatrième enceinte, la porte de Romont avait déjà reçu en 1469 un boulevard d'artillerie à plan en fer à cheval, organe de flanquement de tradition antique et byzantine adopté avec éclat dans notre ville vers la fin du Moyen Age puis adapté, deux siècles plus tard, par les Bernois comme puissant ouvrage de tête pour leur forteresse d'Aarbourg. L'ancien ouvrage devant la porte de Romont devait être sacrifié, toutefois, lors de l'ouverture en 1656, du chantier du «nouveau boulevard» ou redoute de Jean-François Reyff. La confrontation de cette modeste avancée à pans coupés, telle que dessinée en plan par Sevin (fig. 5, «A»), avec l'ancien boulevard de 1469, magistralement

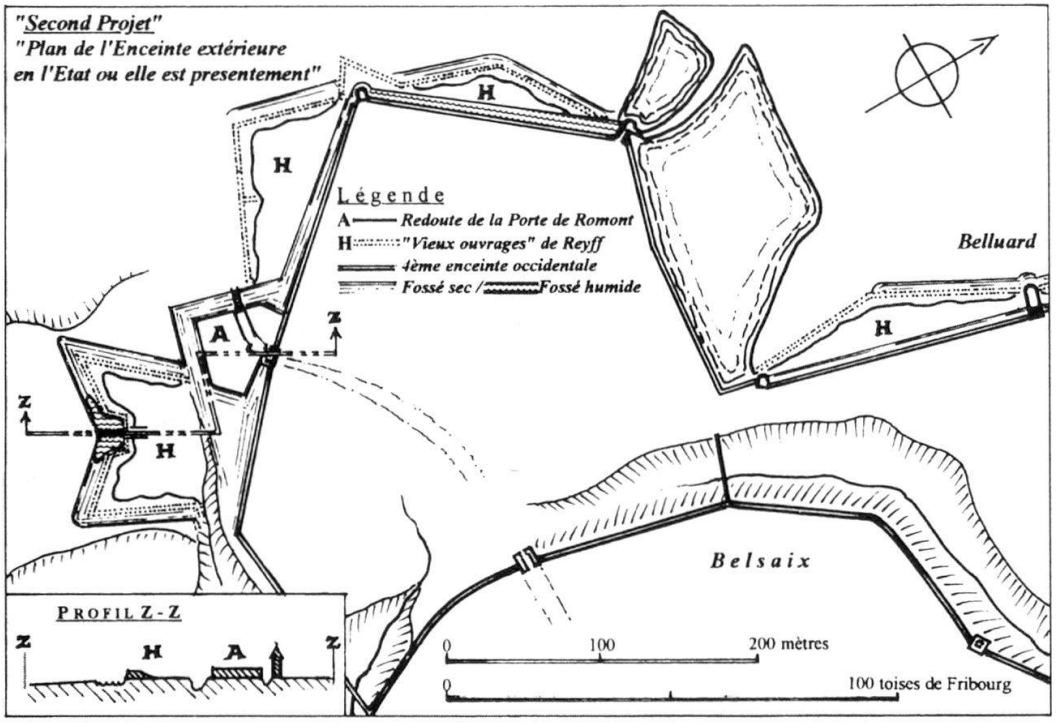

Fig. 5: «Vieux ouvrages» de Reyff pour la quatrième ligne occidentale repris dans le 2e projet de Sevin de 1696.

présenté en vue cavalière par Martini, suscite pour le moins la question de l'opportunité de l'échange! Aurait-on pu même concevoir l'idée à l'époque de démolir, pour des raisons analogues, le grand belluard? A la décharge de Reyff, il nous semble qu'il y avait en lice un facteur supplémentaire que nous ignorions jusqu'à maintenant...

C'est la toute récente campagne de fouilles devant l'ancienne porte de Romont qui offre une réponse à cette question[20]. Les fondations du premier des deux ouvrages extérieurs à s'être succédé à cet endroit attestent, en effet, des vices de forme dans la maçonnerie du boulevard primitif. Comme les visiteurs des fouilles ont eu l'occasion de le constater, l'ouvrage du XVe siècle offrait une protection plus dissuasive que réelle; la faiblesse relative de ses murs

[20] Pour l'interprétation des relevés de cette campagne de fouilles (dont le chantier était encore ouvert aux visites au moment de la rédaction de ces lignes), nous sommes redevables à M. Gilles Bourgarel du Service archéologique cantonal. Qu'il en soit vivement remercié ici!

– moins de deux mètres sur son front arrondi, soit moins de la moitié de leur épaisseur au grand belluard – s'avérant inadéquate, au XVIIe siècle, à parer aux coups de la nouvelle artillerie de siège.

Élevée en maçonnerie plus épaisse et de forme plus trapue et étalée, la redoute de Reyff qui l'avait remplacé, offrait une bien meilleure défense des approches et présentait incidemment l'assurance d'une longévité accrue[21]. Car cette redoute demeurera l'unique ouvrage en son genre conservé et même renforcé au cours des deux siècles précédant sa démolition définitive peu avant 1855.

A la lumière de ces observations, on ne s'étonnera pas de voir que Pierre Sevin fait précéder les consignes de son «Premier Projet» par un préambule sur la remise en état du patrimoine de son réputé prédécesseur:

> *Pierre Sevin, «Premier Projet» de 1696:*
> «On pourroit revetir de maçonnerie (les vieux ouvrages de Reyff) et donner plus d'epaisseur aux parapets. (...) Le ligne que j'ay faittes derriere (les traits droits à la place des talus érodés en fig. 5, 2e Projet), marquent les epaisseurs qu'il faudroit leur donner.»

La conscience tranquille, Sevin peut désormais passer aux nouveautés de son propre cru!

> «Je viens au premier projet de l'enceinte exterieure ou j'ay ajouté (aux vieux ouvrages de Reyff H) d'autres pieces à la lettre L (des demi-lunes) et quelques petits Bastions détachés à la lettre I (des lunettes) qui seroient tres necessaires tant pour occuper les hauteurs (les flancs de la colline du Guintzet en fig. 1) que pour empescher la seignée des Estangs (par l'ennemi).»

[21] Bâtis en terre damée, les ouvrages extérieurs d'une ligne de remparts étaient particulièrement exposés à l'érosion. Sans revêtement de maçonnerie et sans entretien régulier, on leur accordait, selon la pluviosité du lieu, une longévité de 10 à 30 ans au maximum. Ce fut le cas de la plupart des retranchements de Reyff, alors que sa redoute de la porte de Romont était effectivement «blindée» tant contre les outrages du temps que contre ceux des hommes.

Ce que Sevin désigne comme son «Premier Projet» (pl. 3) – une enveloppe d'ouvrages extérieurs colorés cette fois en jaune au lieu du gris, afin de bien accentuer ses interventions personnelles –, est en réalité le plan le plus ambitieux parmi les trois pièces de cette fin du XVIIe siècle qu'il nous ait léguées. Dans l'impossibilité de passer en revue chacun des éléments préconisés, nous convergerons successivement notre tir sur trois secteurs clés des défenses, à la hauteur des portes de Romont et de Morat, puis aux alentours du grand belluard lui-même (fig. 6 a, b, c).

En commençant par l'extrémité sud de l'enceinte (fig. 6a), l'ouvrage à cornes hérité de Reyff porte les corrections précitées (H). Une poterne souterraine avec une passerelle sur le fossé inondé (une flaque!) débouche cette fois sur une demi-lune de tête (L). Le nouveau chemin couvert, dont le tracé brisé est jalonné de places d'armes (F), marque la limite des défenses de ce côté sud-ouest, un simple glacis taluté ménageant la transition avec la rase campagne. De même qu'à l'époque de Reyff, ce secteur de défense remplissait un double rôle: le flanquement des approches de la porte de Romont et la défense du promontoire des Places contre l'irruption d'un ennemi soit par les falaises au sud, soit par les ravins à l'ouest (cf. n. 19).

A la hauteur de la porte de Morat, à l'extrémité nord de la ville (fig. 6b: «C»), la situation était d'entrée de jeu foncièrement différente. Ainsi qu'on peut le constater, le boulevard original de 1482, au plan curieusement asymétrique, était encore adossé à la célèbre tour carrée et il n'y avait pas de trace d'intervention de Reyff pour mieux défendre les approches d'un tronçon de remparts qu'il avait pourtant jugé vulnérable dès son entrée en fonction en 1647. Or, comme nous le savons maintenant, un bel exemple de redoute baroque – justement celle de la porte de Romont – se trouvait à quelques centaines de mètres de là. En optant pour un ouvrage analogue, en forme de demi-lune entourée d'un double fossé, Sevin restait donc, une fois encore, dans le sillage de son prédécesseur.

La position dominante de cette redoute, bâtie sur la pente surplombant le ravin qui marque la limite naturelle de la ville et qui domine en même temps les approches stratégiques par le nord,

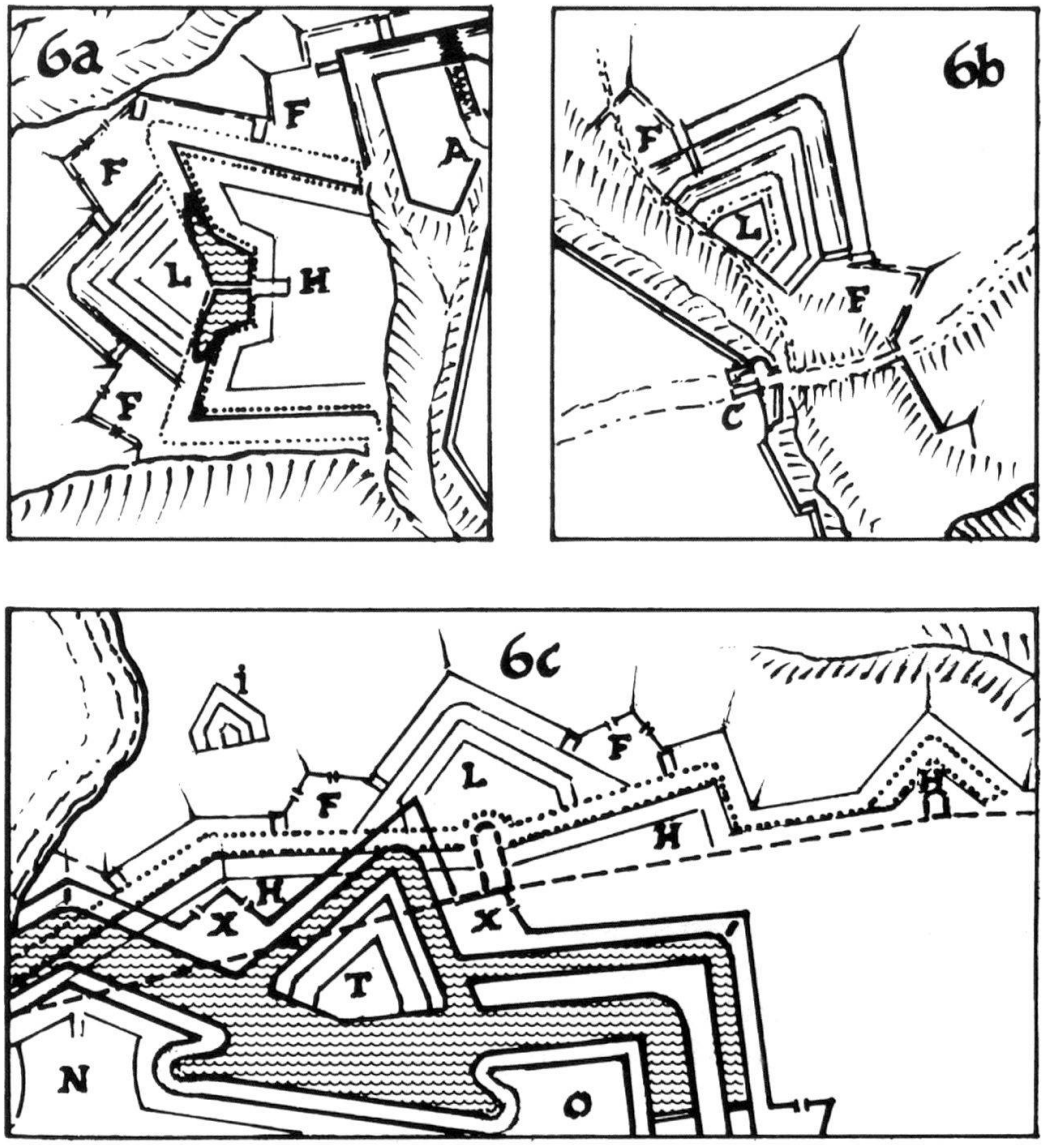

Légende de fig. 6 c

Projet Sevin pour la 4ème ligne. (Haut)
Ouvrages de Reyff (H) remis en état.
4ème enceinte médiévale maintenue.
Projet Sevin pour la 3ème ligne. (Bas)

Fig. 6: Détails de trois secteurs de défenses pour la quatrième ligne occidentale sur le 1er projet de Sevin de 1696.

assurait à la garnison un commandement et des moyens de riposte en deux temps et sur deux niveaux: en franchissant le barrage de route (F), l'ennemi aurait été pris de flanc; en donnant l'assaut à la porte de Morat, il aurait été pris de revers.

Le secteur médian de la ligne de défenses entre les Etangs et le grand belluard (fig. 6c) présentait des problèmes tout particuliers du fait du rapprochement des troisième et quatrième enceintes médiévales. Au niveau de l'aqueduc du Belsaix (fig. 5), l'intervalle entre les deux n'est plus que de 80 m! Toute velléité de nouvelles défenses pour la quatrième ligne dans ce secteur était donc strictement tributaire des modifications envisagées pour la troisième. Contre toute attente, Sevin coupera au pire le noeud gordien en traitant de façon autonome chacune de ces lignes, comme si le renforcement de l'une d'entre elles condamnait l'autre à rester à jamais figée dans son état suranné. Venant de la part d'un ingénieur expérimenté, ce raisonnement nous apparaît pour le moins énigmatique!

Afin de pouvoir mieux distinguer les deux systèmes de défense juxtaposés sur notre illustration, nous aurons recours à quelques conventions graphiques: un trait plus gras pour les ouvrages extérieurs de la troisième ligne, et un trait plus fin pour ceux de la quatrième. On voit d'un côté une enveloppe (X-T-X) semblant ignorer jusqu'à l'existence même des remparts de la quatrième ligne, qu'elle va jusqu'à chevaucher à la hauteur du grand belluard, et de l'autre, une prolifération de retranchements et de chemins couverts (H-F-L-F-H), conçus précisément pour défendre ces remparts. L'antagonisme des principes exposés ici ne saurait être plus évident.

Fort heureusement, la lecture des commentaires de Sevin sur ces questions litigieuses livre une consolation inespérée: celle d'apprendre que leur auteur n'était guère plus satisfait de cette dernière enveloppe en 1696 que nous aujourd'hui!

> *Pierre Sevin, «Premier Projet» de 1696:*
> «Je ne vois pas qu'on doive avoir attention à cette grande partie (la quatrième ligne) qui seroit d'une despense extraordinaire et du moins aussi difficile et plus à fortiffier que l'interieur (la troisième ligne) qui a cet avantage de s'eloigner des hauteurs.»

Treize ans plus tard, avec son plan de 1709, Pierre Sevin revient une dernière fois sur cette ligne de défense; examinons ici ce qu'il en dit dans son mémoire de cette même année. Nos relevés de ses remarques sur la troisième ligne avaient été interrompus plus haut au niveau du Graben (N° 9). Les commentaires sur la quatrième enceinte s'enchaînent sans solution de continuité à la hauteur de la porte de Morat en se déroulant, comme auparavant, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (pl. 2).

Pierre Sevin, Projet de 1709 (Copie AEF):
«A la porte de Morat (O) élargir le fossé (et) faire une Redoutte au haut du preds des Rubans (10) avec son fossé, chemin couvert, glacis et corps de garde.»
«Depuis la tour de quattre livres (Tour des Rasoirs) jusqu'au Estang (Tour d'Aigroz) il faut faire un fossé de 100 pieds de largeur (...) contre les anciens murs de la ville. Faire un chemin couvert garni de places darmes et traverces (11) et former un glacis.»
«Vouter touttes les tours (à l'épreuve des projectiles) ou au moins celle du (grand) Belluart.»
«A la porte des Estangs (E) faire deux petits Redans avec un fosseé (entre eux) avec un petit Corps de garde dans cette partie et une place Darme audevant (12).»
«Continuer le chemin couvert et eslargir le fossé (13) jusqua la porte de Raumont (D) en y faisant les traverces necessaires.»
«Baisser le Cavallier qui est à la porte de Raumont (D) et faire un parapet autour dudit ouvrage.» (Ni cavalier ni parapet de redoute ne sont figurés en plan in pl. 2.)
«Au preds des Grandes places (...) il sera fait une Redoutte (14) pour finire le chemin couvert et pour deffendre la partie de la poterlle et empaicher que l'énemy ne puisse ce loger au Bochet (aujourd'hui le petit parc de la station du funiculaire) qui de cet endroit pourroit battre la Place et la maison de ville à revers. Faire raser le bois qui est au Bochet.»
«Il est absolument necessaire de faire escarper le Roc tout du long de la poterlle (...) et le long de la Sarine aux endroits où lon peut facillemens monter dans la ville sans estre veu.»

> «L'escarpe (des fossés) et tous les ouvrages seront revettus de bonne maçonnerie bien faite et le parapet (des ouvrages sera recouvert) de gazon de bonne qualité.» (Dans la mauvaise terre, les projectiles ennemis provoquaient des éclats de cailloux.)

La comparaison des projets de 1696 et de 1709 pour la quatrième ligne (pl. 3 puis pl. 2, dans cet ordre) révèle des innovations intéressantes. Ainsi, l'ouvrage à cornes des Places et la demi-lune de la porte de Morat sont supplantés par des redoutes d'une forme nouvelle, que l'abbé Dufay qualifie de «petits ouvrages carrés, des corps de garde retranchés, à la portée du mousquet des dehors de la Ville» (cf. n. 15, p. 79). L'importance de l'eau comme élément de défense est affirmée, comme nous l'avons déjà constaté, de deux manières différentes. L'introduction systématique de traverses enfin – ces barricades rectangulaires observées à intervalles réguliers sur toute l'étendue des chemins couverts –, confirme une fois encore l'influence de Vauban sur Sevin.

En remarquant qu' «il est absolument nécessaire de faire escarper le Roc», Sevin insiste à nouveau sur l'importance de suppléer la nature dans son rôle de rempart, l'ennemi ne se présentant pas toujours sur le front d'attaque le plus évident et, partant, le mieux garni[22]. C'est une façon d'inviter le lecteur, comme autrefois le fortificateur et le stratège, à élargir son échelle d'observation, seule manière de procéder à une reconnaissance adéquate des diverses options et embûches caractérisant la défense d'abords au relief aussi accidenté que celui de Fribourg.

[22] Sevin avait effectivement conclu son Mémoire de 1696 par une remarque sur la correction des escarpements de la rive gauche. En mettant ainsi «plus de deux tiers de la ville en sûreté par l'escarpe du Roc», avait-t-il assuré les autorités, «vous ne pourriés estre forcés que par la famine».

8. Évolution de la tactique: la défense des hauteurs sur la rive droite

Les analyses précédentes découlaient d'une démarche volontairement sectorielle et chronologique. Adoptant désormais une vision plus large et synoptique, nous tâcherons de mettre en relief les impératifs tactiques et stratégiques à l'origine de ces divers projets. Relevons tout d'abord les aspects tactiques de la défense des approches immédiates de la ville.

Tributaires, comme c'est toujours le cas, des progrès des moyens d'attaque, les options ouvertes aux Fribourgeois en matière de défense étaient, avec le temps, de plus en plus limitées. La nouvelle puissance de tir de l'artillerie de siège obligeait d'une part les ingénieurs militaires à étendre leurs lignes bien au delà des murailles conçues à l'origine pour résister à des machines de jet de peu de portée. D'autre part, les dures réalités économiques d'un État qui n'avait guère progressé depuis son Age d'or au XVe siècle incitaient à la prudence les autorités, responsables à la fois de la défense et ... des deniers publics.

Rappelons ici les vacillements d'un Sevin à l'égard de l'emprise finale que devait prendre sa quatrième ligne de 1696: après avoir tièdement amorcé les premières pentes de la colline du Guintzet avec ses «petits bastions» (fig. 1 et pl. 3: «i»), il fut brusquement amené, sous le coup d'une nouvelle préoccupation, à renoncer à tout ce programme en faveur de la seule défense de la troisième ligne «qui a cet avantage de s'éloigner des hauteurs»! Ce genre de «repentir à reculons», rencontré assez souvent chez les ingénieurs de projets en série pour une ville donnée, aurait bien pu être imposé à Sevin par des autorités quelque peu affolées par ses premiers excès de zèle.

En évoquant «L'avantage de s'éloigner des hauteurs», l'auteur sous-entend la possibilité d'un tel éloignement. Or, pareille chimère était presque inconcevable dans une ville comme Fribourg. Présent ou non dans les mémoires, réalisable ou non sur le terrain, le mot d'ordre pour une place encerclée à ce point de collines était justement *l'occupation* des hauteurs! Avec une artillerie dont la

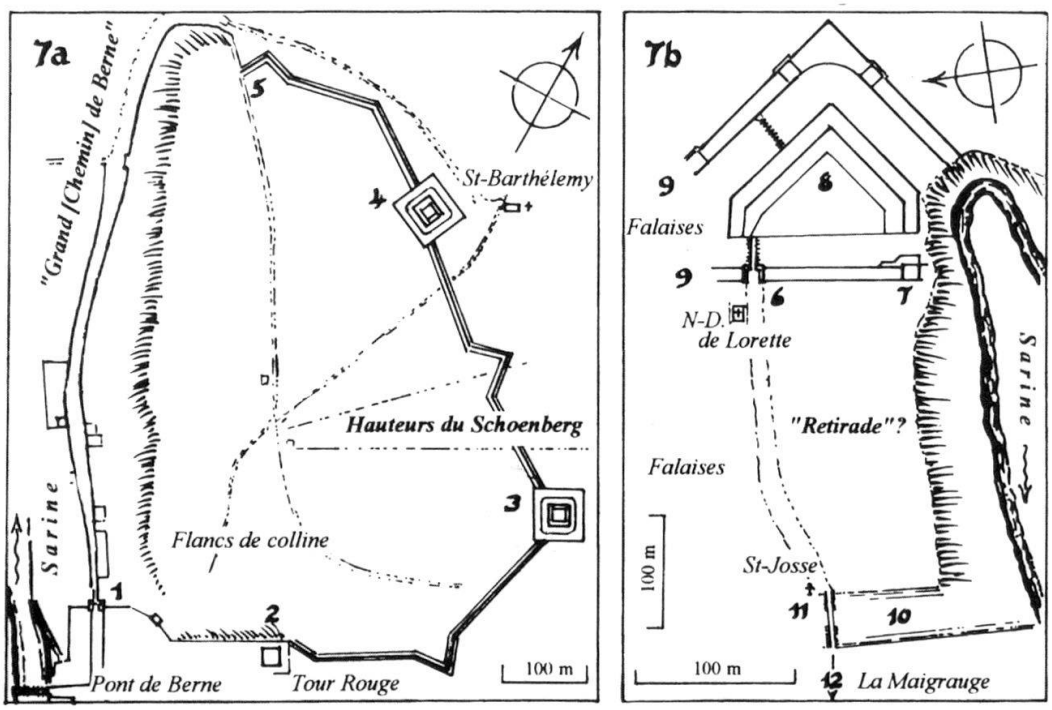

Fig. 7: Projets de Sevin de 1709 sur les hauteurs du Schoenberg (a) et de Montorge (b).

portée utile atteignait 600 mètres ou plus, les fortificateurs de Berne et de Besançon – villes sœurs de Fribourg sur le plan de la géomorphologie – avaient déjà relevé le défi en préconisant systématiquement une première ligne de défense sur les crêtes voisines, et ce bien que ces lignes soient souvent restées à l'état de projets (comme à Berne), à défaut d'un Vauban et d'un Louis XIV pour les réaliser sur le terrain (comme à Besançon[23]).

La priorité accordée à la défense du Schoenberg remonte au XVe siècle. En 1401, à la suite des conflits entre Fribourgeois et Bernois sur cette voie du nord-est, à l'époque où l'Uechtland était encore sous tutelle autrichienne, «on éleva, du côté de l'orient, des rem-

[23] Que le lecteur familiarisé avec la topographie bisontine songe un instant à la belle allure qu'aurait acquise notre cité si Vauban lui avait prêté son savoir-faire et Louis XIV ses fonds pour l'implantation sur les hauteurs du Guintzet d'une citadelle analogue à celle qui couronne encore aujourd'hui la ville sur le Doubs!

parts flanqués de tours, depuis la Sarine jusqu'à la Tour-Rouge au sommet» (fig. 1 et 7a)[24]. Trois siècles devaient s'écouler avant qu'un nouveau projet, sans lendemain, ne voie le jour.

Se plaçant dans la tradition des Juat et Reyff, mais plus systématiquement encore, Sevin aborde à son tour les problèmes tactiques posés par un encerclement de la ville par sa rive droite. Son Mémoire de 1709 débute par ces mots: «A la dernière porte de Berne...», c'est-à-dire la plus avancée des défenses alors existantes face à une attaque bernoise.

> *Pierre Sevin, Projet de 1709 (Version AEB):*
> «A la dernière porte de Berne (1) il faut percer une porte dans la tour pour aller à la comunication de la tour Rouge (2). Tirrer une ligne de communication depuis la tour Rouge jusquau champ de Madame felistorf ou il sera construit la Redoute St-nicolas (3) pour y contenire facillement 30 hommes (et de là jusqu'à) la Redoute vis avis St-Barthellemy (4) (puis) jusquau Chemin sortant de celluy de berne. Faire un petit bastiment chambré et à machicouly dans chaque Redoute, le dessous de ces bastiments serviront de Corp de garde.»
> «Au bout du chemin (sortant de celui de Berne) il sera fait une bonne place d'arme (5) pour facilitter la Retraitte. Ces lignes auront un chemin couvert (et) une petite banquette (de tir).»
> «Les deux redouttes et lignes envelopent entièrement touttes les hauteurs depuis la tour Rouge jusquau Chemin de berne et commandent les hauteurs voisine empaichant entièrrement que l'enemy ne puissent venire ce poster sur cette partie où il peut facillement mettre des Batteries. Si lon ny fait point d'ouvrages, les Batteries batteroit la ville entierrement à revers sans qu'ils puissent estre chassée.»

[24] Heinrich Fuchs, *Friburgum Helvetiorum Nuythoniae. Auctore Henrico Vulpio. Chronique fribourgeoise du 17e siècle*, publ., trad. du latin, ann. et augm. d'un précis historique par Héliodore Raemy de Bertigny, Fribourg 1852, p. 98.

Le dernier de ces extraits nous apparaît comme une tentative de justifier l'extension des lignes du flanc sud-ouest de la colline bien au-delà de leur portée médiévale, et ce afin d'en arriver à envelopper «touttes les hauteurs jusqu'au Chemin de Berne». Mais les Conseils de Fribourg, une fois de plus, ne semblent pas avoir partagé l'impression d'urgence de leur expert en projets avortés[25].

Ceci dit, les hauteurs de Bourguillon–Montorge constituaient toujours le plus crucial des secteurs à consolider. Juat avait déjà jeté son dévolu sur celles-ci en proposant un front bastionné pour couper les approches du sommet par la rampe ouest à une centaine de mètres en aval du rempart encore conservé de nos jours (fig. 1, «Juat»). Fermé ainsi par des escarpements sur deux côtés et par des retranchements médiévaux et modernes sur les deux autres, le nouveau fort, garni en temps de péril, aurait interdit à l'ennemi de prendre position à l'endroit le plus menaçant pour la vieille ville, vulnérable à un bombardement sans aucune possibilité de riposte. Plus tard, Jean-François Reyff proposera une demi-lune sur la même crête, mais placée cette fois sur le côté est du rempart médiéval afin de barrer la route de Bourguillon. C'est cet ouvrage en terre qui fut finalement exécuté en 1664 et qui devait être en grande partie démoli en 1820. Comme cela avait été le cas pour sa quatrième ligne occidentale, Sevin devait admettre l'utilité de ce legs de Reyff, point d'ancrage, en quelque sorte, de ses propres interventions[26].

[25] A la décharge des magistrats fribourgeois, leurs homologues bernois avaient régulièrement remis aux calendes grecques le renforcement de la rive droite de l'Aar. «Les difficultés rencontrées pour fortifier les flancs sud, est et nord de l'Aar expliquent l'ajournement indéfini des travaux», conclut Georges Grosjean dans son étude sur les fortifications de Berne pour le volume de commentaires accompagnant la *Collection Schauenburg* (cf. n. 3), p. 69.

[26] En guise d'introduction à ce secteur de Bourguillon–Montorge, cf. Charles Stajessi, *La porte de Bourguillon*, in: Fribourg artistique 12 (1901), pl. XXI, et Strub (cf. n. 2), pp. 138–140. Ces deux auteurs ignoraient toutefois la présence aux AEB du plan de Sevin pour ces crêtes, et se basaient uniquement, comme nous l'avons dit au sujet de la quatrième ligne, sur le mémoire de 1709 encore attribué à l'époque à Morettini.

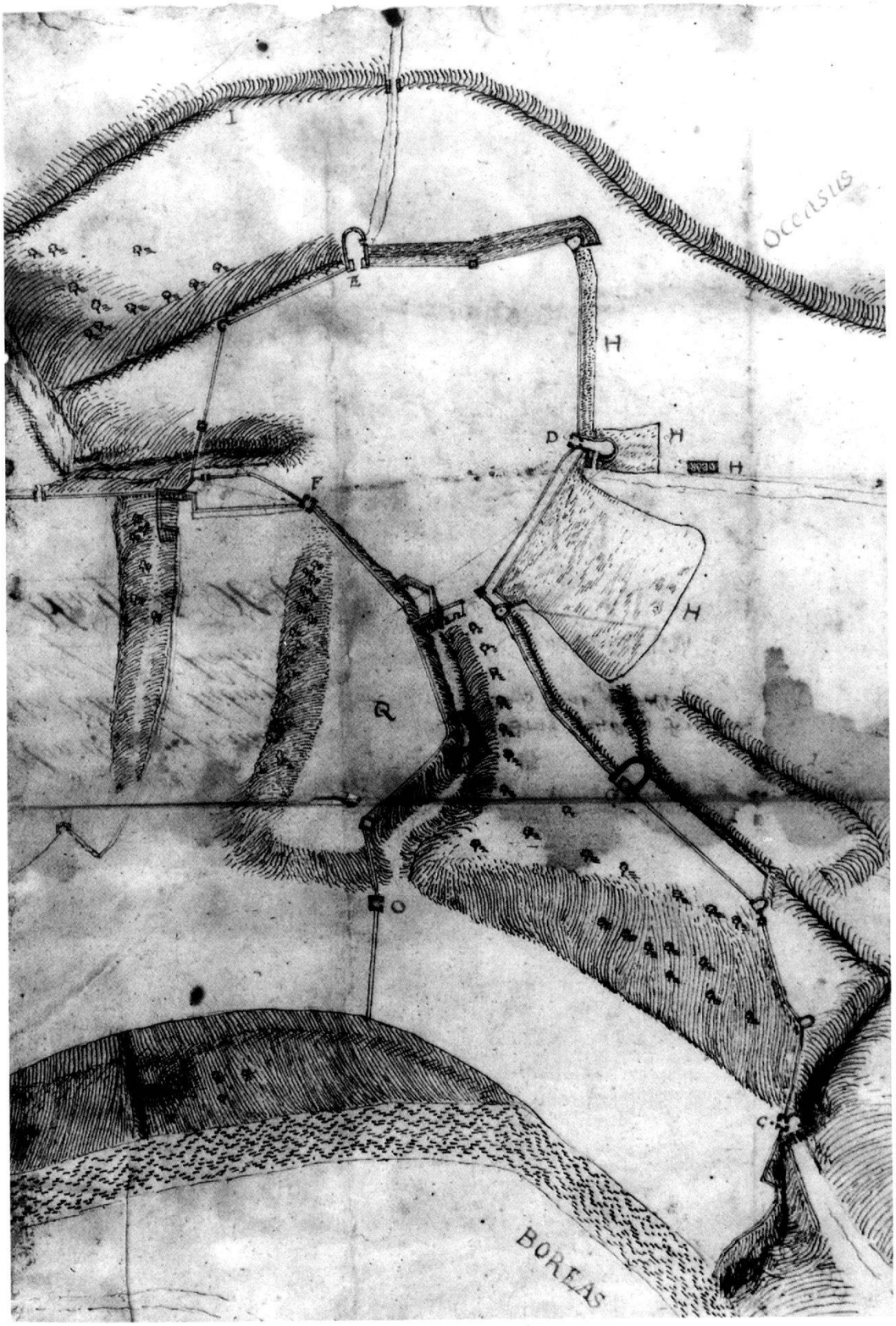

Pl. 1: Projet de Jean Juat, 1634 (moitié droite, sans Bourg et Montorge). – AEF, Stadtsachen, B 399. – Photo: Inventaire des monuments historiques.

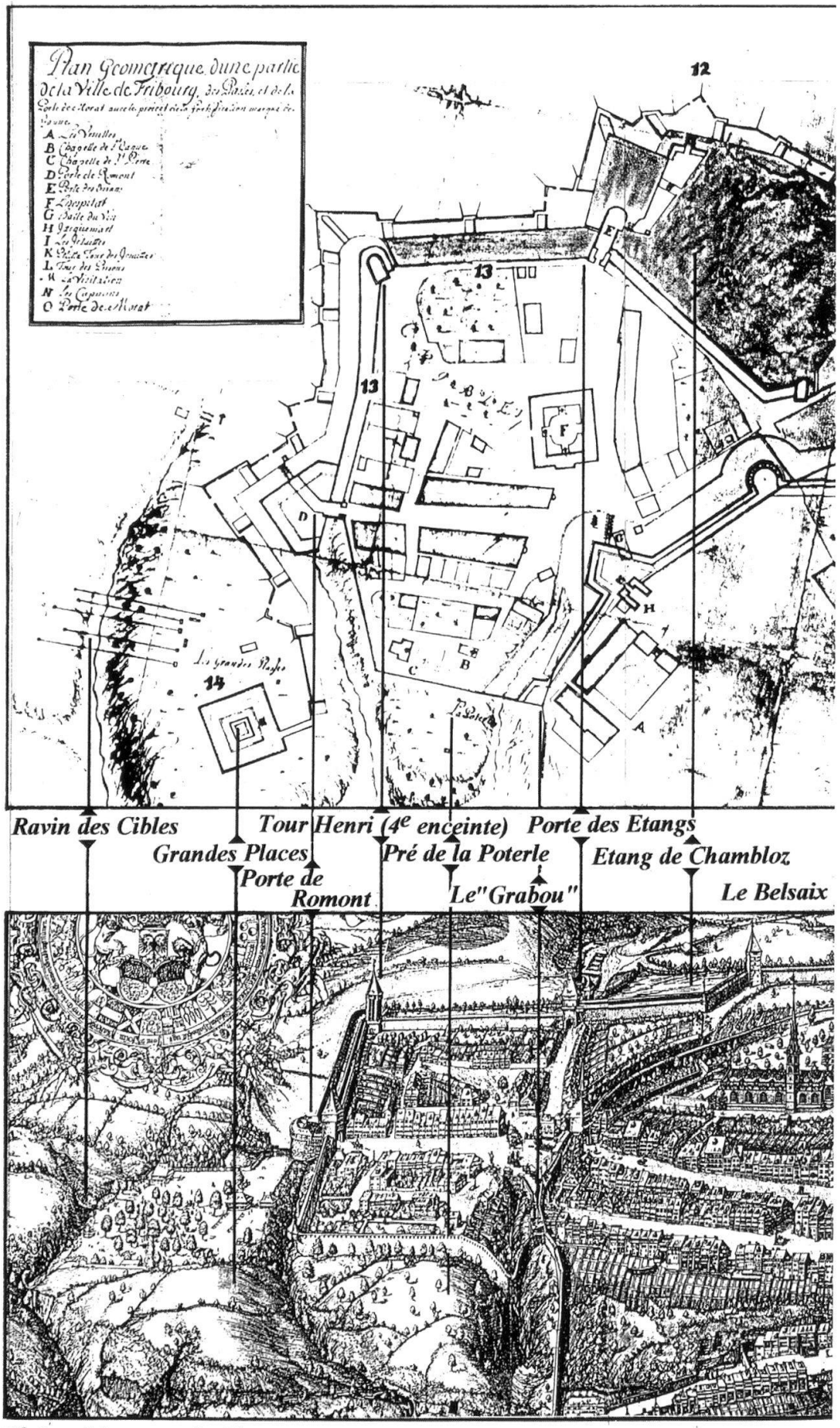

Pl. 2a: Montage du Plan Martini (1606) avec le projet de Pierre Sevin, 1709. – AEF, Stadtsachen, A 491,6. – Partie gauche.

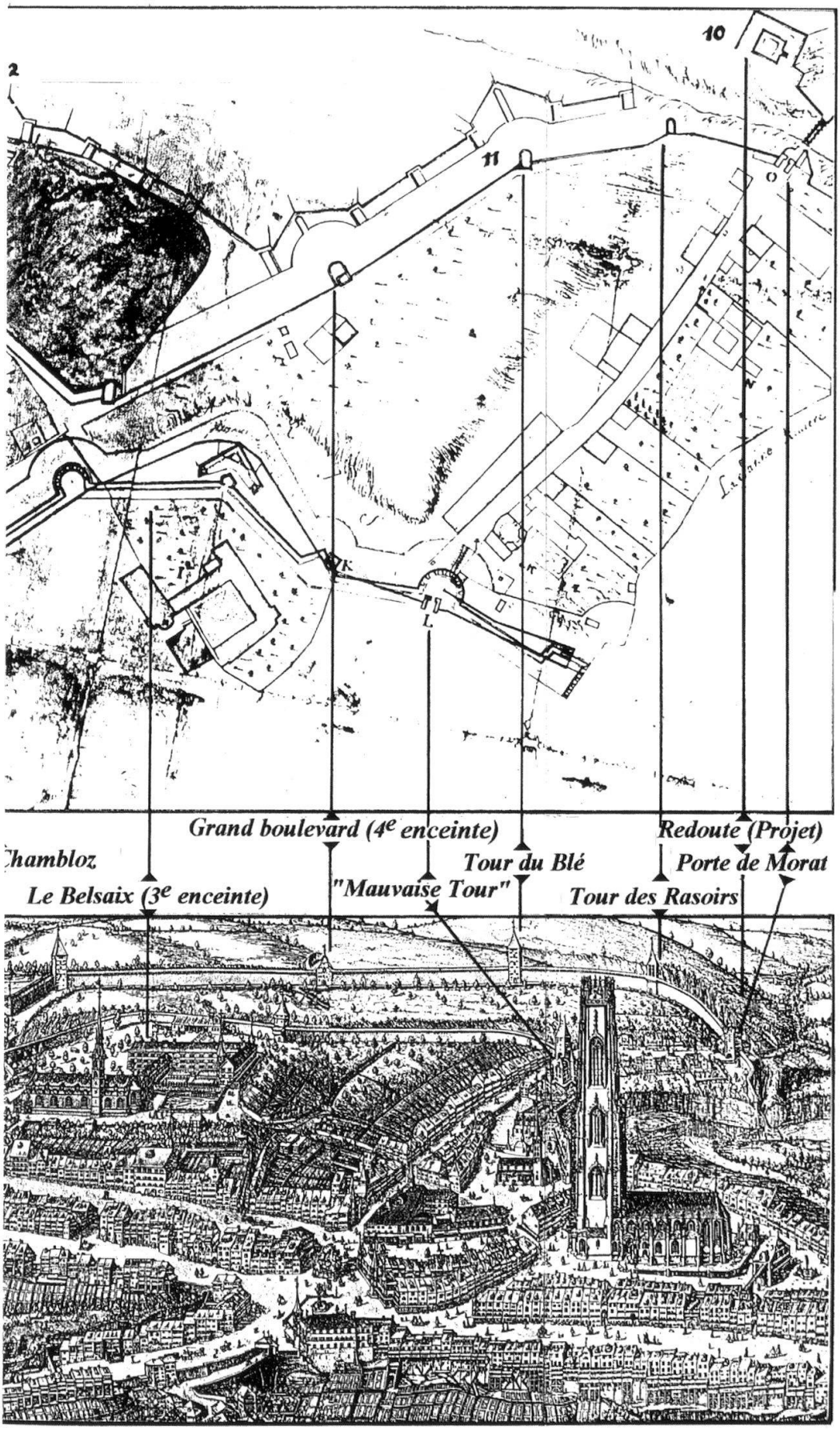

Pl. 2b: Montage du Plan Martini (1606) avec le projet de Pierre Sevin, 1709. – AEF, Stadtsachen, A 491,6. – Partie droite.

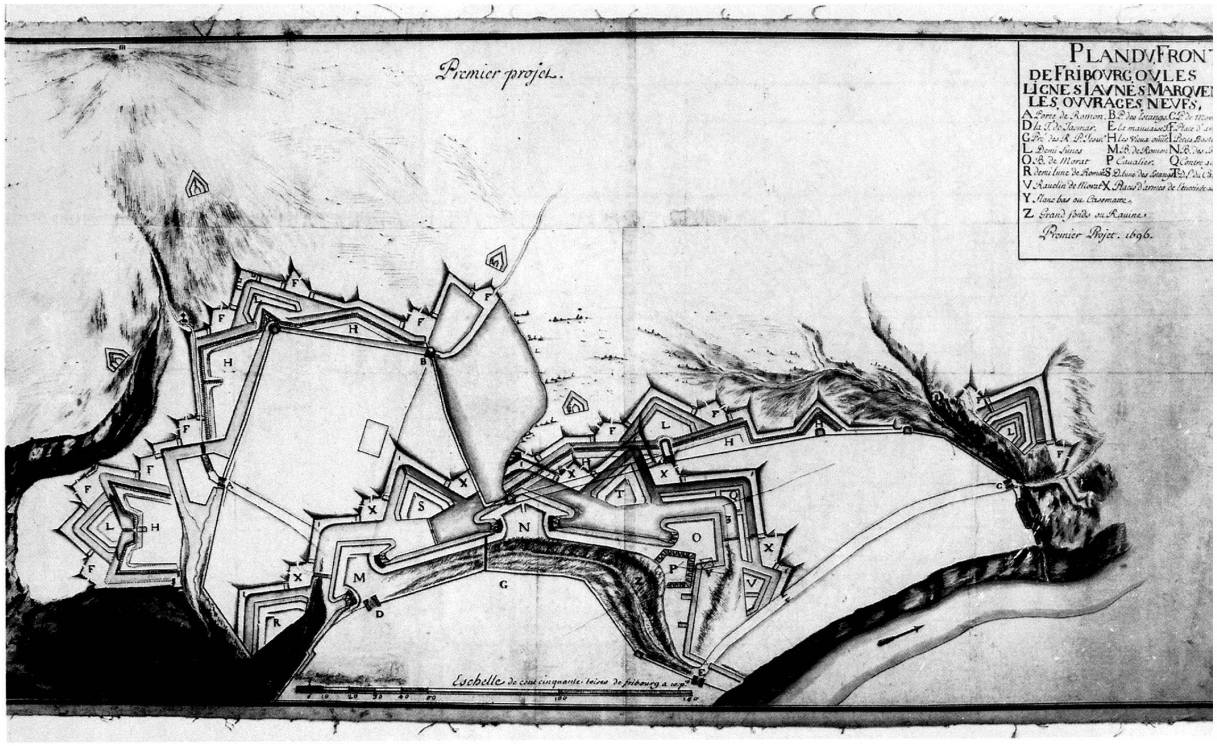

Pl. 3: Premier Projet de Pierre Sevin, 1696. – AEF, Stadtsachen, A 491,2. – Photo: Inventaire des monuments historiques.

Pierre Sevin, Projet de 1709 (Version AEB):
«A la montagne de Bourguillon, pour conserver les ouvrages (de Reyff) devant les deux tours [de Bourguillon (6) et de la Poudre (7)] qui sont très déffectueux il faudroit eslargir le fosseé et y faire devant un bon chemin couvert garnie de quattres traverces (avec) son glacis bien pallissadé...»
«Et autant que cette ouvrage qui n'a pas de capacité (sic), il seroit bon d'y faire une bonne demi-lune ainsy quelle est représenté sur le plan (8), qui occupe toute cette partie jusquau deux extrémitté (9) qui sont escarpée.» (Seul l'escarpement de droite, avec la Sarine, est figuré.)
«Baisser le grand murre qui va de lune des tours à lautre, y former un petit rempart qui deffendera la demy lune. (...) Voutter la tour ou est la poudre (comme) sur la coupe ci-devant.» (Coupe non reproduite sur fig. 7b.)
«Faire une coupure (fossé-coupure 10) du costée de la ville audessus de la Croix (la chapelle St-Josse 11) jusquau précipice en y formant un parapet qui deffendera l'entrée (de la place) de la porte de la Maigroge (12).»
«Cette partie seule (entre fossé-coupure et rempart de Bourguillon) peut soutenire un long siege avec peu de monde, n'estant presque commandé de nulpart.»

Tout en rejetant comme «très déffectueux» certains ouvrages de Reyff «devant les tours», Sevin n'en conserve pas moins le principe d'une vaste demi-lune défendant l'ensemble du front oriental de la crête de Bourguillon. Une telle grande redoute, renforcée à son tour par un chemin couvert garni de quatre traverses rappelant une fois de plus l'innovation vaubanienne illustrée en fig. 3a, faisait décidément école à l'époque. Ce chemin couvert, on le sait, ne devait cependant jamais voir le jour; le visiteur perspicace trouvera pourtant encore aujourd'hui les traces caractéristiques d'une ligne analogue, mais sans traverses, longeant la contrescarpe maçonnée du fossé du grand rempart médiéval. Ce dernier chemin remonterait-il à l'époque de Reyff?

En dépit de toutes les apparences, la présence de ce modeste fossé-coupure, situé à moins de 300 m en aval du rempart de

Bourguillon, évoque pour nous la contribution potentiellement la plus significative de Sevin à la sécurité des Fribourgeois. En 1694, moins d'une année avant l'installation de l'ingénieur à Fribourg, le Grand Conseil avait sonné l'alarme: il fallait établir une «retirade» ou réduit de dernière résistance; on s'abstenait toutefois de se prononcer sur les «wie, wo und wan» de la réalisation d'un tel projet[27]. Sevin aura par la suite très certainement eu connaissance de cette intention, avant d'être personnellement affecté à sa réalisation. Or en 1709 les cantons catholiques étaient en crise, et Sevin, sollicité ou non, aura peut-être enfin reçu l'appel du destin. «De toutes les hauteurs de Montorge, cette partie seule», proclame-t-il, «peut soutenir un long siège avec peu de monde». Ne serait-ce pas ici, sur ce haut promontoire retranché d'une superficie de trois hectares, que devait se réaliser une fois pour toutes la fameuse retirade?

9. Options stratégiques et réalités politiques: le calcul des risques

L'élargissement progressif de notre champ visuel nous fait passer presque imperceptiblement de l'échelle tactique de la défense des approches à celle de la stratégie, échelle bien plus vaste de la géopolitique. Or, pour les Fribourgeois, la plus incontournable des réalités en cette matière était la proximité du plus redoutable des États de l'ancienne Confédération, celui de Berne. Les ambassadeurs de France à Soleure mettaient régulièrement en garde le Roi lui-même contre une sous-estimation du problème: «Ce canton [de Berne] est le plus puissant de toute la Suisse», écrit l'un d'entre eux en 1683, et «il a tout le monde pour ennemy: la Maison d'Autriche, le duc de Savoye, l'Evesque de Basle, les cantons de Fribourg et de Soleurre et tous les autres cantons à cause de ses grandes richesses»[28].

[27] AEF, RM 245, 23 mars 1694, pp. 179–180.

[28] *Mémoire sur les XIII Cantons de 1683* par l'ambassadeur Stoup, in vol. 60 de la collection de la Correspondance politique [franco-]suisse

Notons en passant cette association entre Fribourg et Soleure chez l'ambassadeur. Les deux seuls cantons catholiques de la Suisse occidentale confinent en effet au territoire bernois, et leurs capitales éponymes sont situées à égale distance de Berne: à peine une trentaine de kilomètres à vol d'oiseau. Dans le cas – très probable – d'une reprise des guerres de religion telles celles de Villmergen, une armée bernoise de 10 000 à 12 000 hommes serait suffisante pour investir après une seule nuit de marche forcée l'une ou l'autre des deux villes[29]. La capacité de résistance nettement supérieure des défenses soleuroises ayant été reconnue par tous (à la suite, justement, de la consolidation de son front bernois sur la rive sud de l'Aar juste avant la fin du siècle), les Fribourgeois nourrissaient de moins en moins d'illusions sur la cible que choisirait, le cas échéant, l'état-major bernois.

C'est dans ce contexte de méfiance et de menaces qu'il faut situer la décision prise à Fribourg et à Soleure au lendemain de la première guerre de Villmergen d'entreprendre la modernisation des enceintes. La mise en pratique de ces bonnes résolutions était toutefois entravée par la précarité des finances publiques, à telle enseigne que sans la politique de subsides poursuivie par Louis XIV (de même que par le Pape, mais à une cadence moins régulière) rien ne serait sorti de terre[30].

Il va sans dire que la largesse providentielle du Roi-Soleil à l'égard de Fribourg, Soleure et Lucerne n'était pas désintéressée; seules des villes catholiques fortes pouvaient assurer le maintien de l'équilibre des forces entre les deux confessions. Une coexistence

(1413–1704), copiée au début du siècle par Ed. Rott sur les originaux au Quai d'Orsay, puis déposée à la Bibliothèque Publique et Universitaire de Neuchâtel.

[29] Sur la fièvre obsidionale presque chronique chez les Fribourgeois et les Soleurois au chapitre des menaces d'attaque à l'époque, cf. H. Dörfliger, *Französische Politik in Solothurn zur Zeit des Schanzenbaues*, Zürich 1917, p. 213ss.

[30] Cf. le petit «Tableau des apports de l'étranger sur les plans technique, politique et financier» pour les fortifications de Fribourg, Soleure, Schaffhouse et Rapperswil, in S. Morgan et B. Schubiger, *Un projet de Vauban pour la défense d'une ville suisse*, in: Revue suisse d'art et d'archéologie 49 (1992), p. 224.

calculée, en somme, clef de voûte de la politique de Louis XIV, comme celle de ses prédécesseurs, envers la Confédération. La volumineuse correspondance échangée par les ambassadeurs français et le Roi démontre sans l'ombre d'un doute que le gouvernement royal voulait à tout prix éviter un éventuel rapatriement des quelque 20 000 mercenaires des régiments suisses au service de la France en conséquence de l'éclatement d'une nouvelle guerre de religion. «Prenez bien garde de ne rien faire dans le Canton de Fribourg qui puisse apporter quelque altération à la bonne disposition qu'il a toujours fait paroistre pour mes intérêts», recommande le Roi à Tambonneau, son ambassadeur à Soleure, le 3 septembre 1688[31]. Bien au fait de ces appréhensions, Fribourg – tout comme Soleure et Lucerne – vendait très cher le concours de ses mercenaires.

Ces remarques nous ramènent à point nommé aux incidences sur les projets de fortifications pour la ville de Fribourg des faits géopolitiques confédéraux et internationaux. La défense du front d'attaque par le nord restait donc prioritaire. Encore fallait-il localiser ce front sur le terrain. Les troupes bernoises déboucheraient-elles du côté nord-est par la route directe de la rive droite, comme elles l'avaient fait au Moyen Age, ou emprunteraient-elles la voie détournée mais tactiquement préférable du nord-ouest, par la rive gauche de la Sarine? En renforçant, dès les années 1650, le front nord-ouest, les autorités fribourgeoises avaient peut-être en mémoire la situation inverse vécue par les Bernois eux-mêmes au début de la guerre de Trente Ans. La décision prise en 1620 de fortifier Berne sur son front ouest avait été précisément motivée par les craintes (finalement sans fondement) d'une attaque par les troupes autrichiennes et savoyardes lancée à partir de Fribourg par la voie de la rive gauche.

Le choix même des fortificateurs engagés par les villes est un aspect de la crise confessionnelle qui a notre avis fut trop souvent négligé par les historiens militaires. A chaque montée des tensions confes-

[31] Ed. Rott, *Correspondance politique suisse...* (cf. n. 28), vol. 86, p. 240.

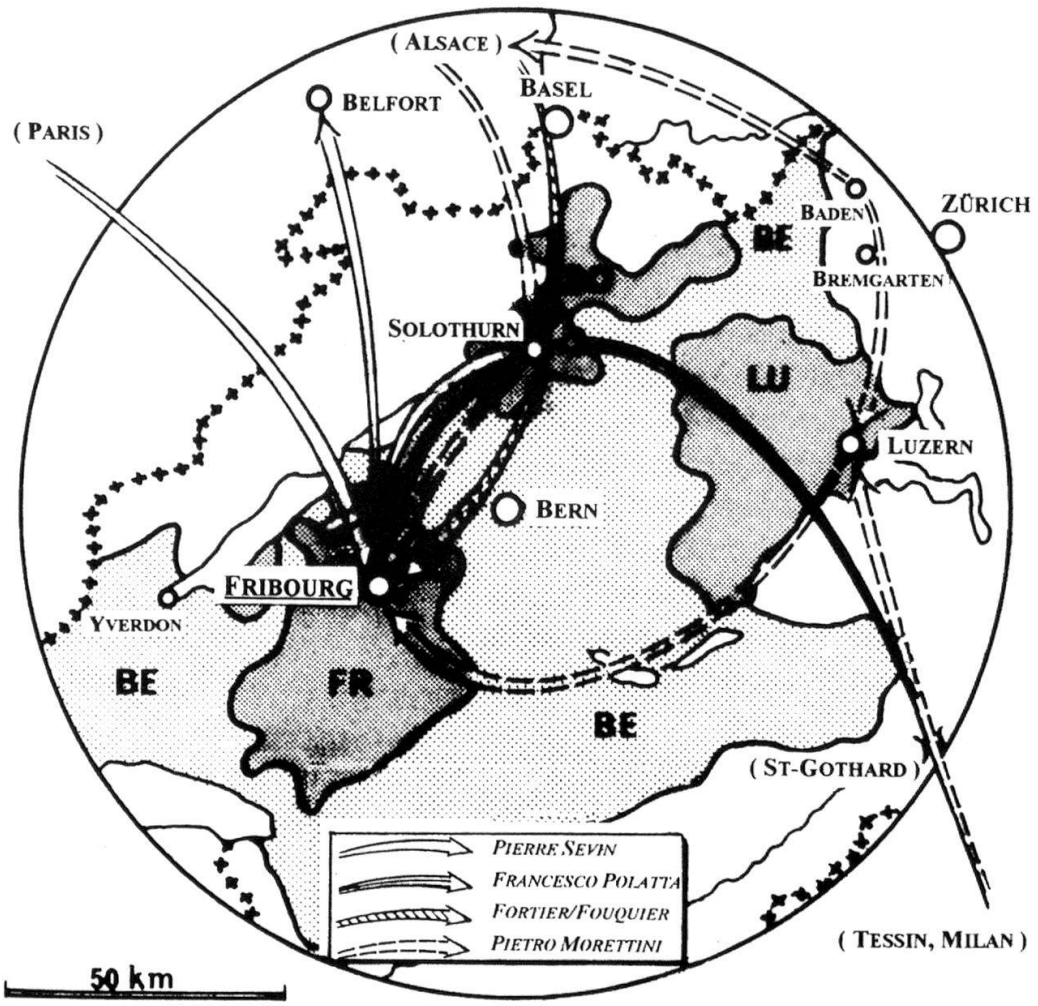

Fig. 8: La «Ronde des ingénieurs» de passage à Fribourg entre 1670 et 1710.

sionnelles, Fribourg, Soleure et Lucerne – pour ne citer que les trois cantons catholiques les plus directement exposés à une agression bernoise – renouvelaient des accords secrets d'entraide consistant, entre autres, en la mise à disposition des signataires d'un véritable pool d'ingénieurs militaires. Une étude détaillée des déplacements de ces derniers entre les trois villes permettrait de résoudre certaines questions d'attribution et de filiation entre de nombreux projets sans date et parfois sans signature.

Présentée sous forme d'un simple schéma (fig. 8), notre «Ronde des ingénieurs» ayant travaillé à Fribourg, de Polatta en 1670 jusqu'à Morettini en 1710, est une tentative de synthèse de la ques-

tion. Les flèches n'indiquent que les directions présumées des déplacements et non les itinéraires exacts. Les villes de Soleure et de Fribourg y figurent à juste titre comme des points forts. On a l'impression – appuyée à dessein – de la présence d'un véritable champ de gravitation entre ces deux pôles, impression justifiée, nous semble-t-il, si l'on admet l'hypothèse que les itinéraires préférés contournaient la ville de Berne, là où les ingénieurs militaires catholiques trop curieux risquaient fort d'être pris pour des espions! Pour bon nombre d'ingénieurs itinérants, en effet, les soi-disant «recherches de nouveaux modèles de fortification à l'étranger» et l'espionnage des positions militaires ennemies allaient main dans la main. L'État de Berne et le Duché de Savoie, entre autres, disposaient de réseaux d'information considérables, et ce non seulement en France mais également dans les territoires adjacents. Pour des raisons évidentes, rares sont toutefois les plans subrepticement obtenus et les rapports d'observation à nous être parvenus.

10. Épilogue: l'illusion des remparts

«Les grandes fortifications baroques de Fribourg telles qu'elles ne furent presque jamais réalisées». Bien malgré lui, le lecteur de la présente étude a dû finalement se rendre à cette évidence en forme de cinglant constat d'échec. La question se pose aussitôt d'elle-même: quelles étaient les motivations réelles des autorités de Fribourg en temporisant des décennies durant sur le choix et la justification même de nouvelles défenses? Étaient-elles vraiment victimes de leur propre inertie, comme on pourrait le croire, ou les très dignes et louables défenseurs d'une politique sagement pondérée et résolument réaliste?

Inertie passive ou pondération... active? A vrai dire, il y avait probablement un mélange des deux attitudes, la pondération débouchant quand même sur des réalisations pratiques quand la montée des tensions politiques le justifiait. Prétendre à la possession de solides remparts bastionnés fut un trait commun, on le sait,

à de nombreuses villes européennes des XVIIe et XVIIIe siècles. Ces villes, malgré leur taille souvent modeste, ne souhaitaient pas se priver du luxe de faire commande d'un nombre impressionnant de nouveaux projets. Souvent utopiques et, partant, d'une durée de vie fort brève, la réalisation de la grande majorité de ces programmes était constamment contrariée par nombre d'obstacles matériels et psychologiques.

En règle générale, il n'y avait aucun intérêt à construire de nouvelles lignes bastionnées si l'on estimait 1) que la ville n'était pas directement exposée à attaque, ou 2) que la ville était techniquement indéfendable. Or la ville de Fribourg, tout à la fois exposée à attaque et techniquement indéfendable, comme on le sait maintenant trop bien, n'a pas cessée pour autant de s'entourer de fortificateurs – voire de fortifications – pendant une bonne partie du siècle en considération ici! Comment résoudre une telle contradiction? «Qui part d'une équivoque», dit Bernanos, «ne peut aboutir qu'à un compromis.»

Le coût du maintien en bon état de défense d'enceintes urbaines médiévales telles celles de Morat, d'Estavayer-le-Lac et de Romont, par exemple, pouvait encore être à la portée des bourses de la majorité des villes de notre pays, alors même que cette manière de défense n'avait désormais aucune autre ambition que de mettre la population citadine à l'abri d'un coup de main armé. Les nouvelles ceintures bastionnées, quant à elles, étaient conçues pour résister à des sièges prolongés mais leur coût les plaçaient hors de la portée d'une économie essentiellement agraire. Le premier coup de pioche d'un nouveau chantier de grande envergure risquait fort de dégénérer, comme ce fut le cas à Berne et à Lucerne lors de la guerre des Paysans de 1653, en un soulèvement général de la population du canton tout entier[32].

Tout à la fois clairvoyante et désabusée, la «Realpolitik» des autorités de Fribourg rimait souvent avec refus d'entrer en matière. La curieuse histoire du «détournement» des subsides royaux

[32] Proposait-on tout de même une modeste retirade sur l'une des crêtes surplombant la ville? La plus grande discrétion serait de mise selon le Manual de 1694 (cf. n. 27), «de tels projets étant de nature à provoquer, comme toujours, un tollé général!» («Vor und ehe man zu solchem Werckh schreite»).

acquiert à cet égard la valeur d'une parabole. Alors qu'à Soleure, les subsides de Louis XIV aboutirent à une nouvelle ceinture de bastions, à Fribourg, ils seraient partis tranquillement sur les alpages... sous forme d'allégements fiscaux pour l'importation de sel destiné à l'industrie fromagère!

En 1712, à la veille de la seconde guerre de Villmergen, Fribourg était donc virtuellement une ville ouverte. Un témoin de taille, le nouvel ambassadeur de France à Soleure, le confirme dans une lettre adressée au Roi au début de l'année. En cas d'hostilités, écrit-il en substance, les protestants chercheraient à détruire Soleure «pour fermer toute communication entre la France et les cantons catholiques» du centre et du sud-ouest; Lucerne «perdrait infailliblement tout son plat pays et serait nécessité de se réduire dans les montagnes»; quant à Fribourg, «il tomberait de luy même»[33]. Mais l'ambassadeur, comme on le sait, faisait erreur: la guerre de Fribourg n'aura pas lieu. Soleure, solidement campée derrière ses nouveaux remparts, fera valoir son statut de neutralité, et finalement les hostilités se dérouleront ailleurs.

A l'illusion des remparts chez les uns, la désillusion chez les autres, il manquait encore «l'épreuve du feu» d'une attaque en règle pour résoudre la question de l'efficacité des mesures de défense prises par les villes suisses dans leur ensemble au cours des XVIIe et XVIIIe siècles. Cette épreuve aura finalement lieu en 1798, avec l'invasion du pays par les troupes françaises. Les trois jours du début du mois de mars qui verront les capitulations successives de Soleure, Fribourg et Berne sonneront le glas de l'Ancienne Confédération. Ils sonneront également le glas d'un très ancien concept de fortification ancré dans notre sol: l'invulnérabilité d'une bonne ceinture de remparts urbains!

[33] Lettre de l'ambassadeur Du Luc au Roi, du 22 avril 1712, citée par H. Dörfliger (cf. n. 29), p. 291.

APPENDICE I

Mise au point sur les anciennes mesures de longueur utilisées à Fribourg

Le calcul des échelles des anciens plans géométriques est un sujet hasardeux et la source de bien des erreurs d'interprétation chez les ingénieurs et cartographes qui s'y aventurent aujourd'hui. Il y trois bonnes raisons pour cela. 1) Le plan manque d'échelle linéaire au départ. 2) L'échelle linéaire, simple trait dessiné, manque d'indication précise sur les mesures de longueur utilisées. 3) L'échelle linéaire, avec ses mesures indiquées, est peu précise ou carrément erronée.

Si chacune des huit pièces de notre Répertoire – brouillard et copies compris – est au moins accompagnée d'une esquisse d'échelle linéaire, quatre de ces échelles laissent planer un doute sur les mesures adoptées. Les 100 toises «à 6 pieds» de Juat en 1634 ne correspondent pas à 6 pieds fribourgeois (pieds de 0,293 m) mais à 6 pieds de roi (de 0,325 m). Sevin, lui aussi, aura recours aux mesures françaises: en 1709/ 2e (cordes de 50 pieds de France) et peut-être également en 1696/ 3e. Dans ce dernier cas, où il préconise un «polygone de 130 toises» de côté (supra p. 238), on soupçonne qu'il avait conçu en termes de toises à 6 pieds de France (toises de 1,95 m) la description écrite de son projet idéal, en réservant au plan proprement dit des toises à 10 pieds de Fribourg (2,93 m)!

Peu précise ou même abusive dans sa présentation, chaque échelle linéaire trouve en définitive son moment de vérité dans la confrontation du plan d'archives avec un plan topographique moderne. C'est en procédant par superposition d'acétates aux échelles rigoureusement établies (au 1 : 5000, voire au 1 : 2500) que nous avons déterminé de manière empirique toutes les échelles réelles des pièces et, partant, les mesures de longueur effectivement adoptées à l'époque par leurs auteurs.

Note sur l'identité du collaborateur de Sevin pour son projet de 1709

En relevant dans les manuaux et les comptes des trésoriers de 1708 à 1710 toutes les pièces citant des fortificateurs étrangers appelés à Fribourg, on retrouve, sans plus de détails, deux références à un «ingénieur de Soleure», deux autres à un «ingénieur français de Soleure», et deux enfin à un certain «H(err) Foucquier, ingénieur français», sans mention de Soleure. La thèse, à notre connaissance jamais contestée, selon laquelle l'ingénieur venu seconder Sevin en 1709 s'appelait Fouquier, nous paraissait donc solidement établie... au premier abord.

Si un doute devait tout de même subsister, ce n'était pas à Fribourg mais bien à Soleure que nous pouvions espérer le résoudre. D'emblée, deux questions se posaient: 1) Le dénommé Fouquier était-il connu à l'époque dans le milieu des ingénieurs itinérants dans cette ville? 2) Si ce n'est pas le cas, y avait-il alors un autre fortificateur français actif à Soleure susceptible d'offrir son expertise à la ville de Fribourg? Nous avons donc adressé ces questions aux historiens et archivistes les plus réputés du Canton soleurois.

En voici leurs réponses: 1) Le dénommé Fouquier y est parfaitement inconnu à l'époque en question; 2) Jean Fortier, ingénieur militaire français, fut affecté à la consolidation des défenses de Soleure en 1708, fonction qu'il allait remplir jusqu'à sa mort en 1727 (AESo, RM, 17 août 1709, vol. 212, p. 651).

Même en l'absence de confirmation d'un voyage à Fribourg entrepris en 1709 par Jean Fortier, nous n'hésitons pas à envisager la forte probabilité qu'une simple faute de lecture est à l'origine de l'erreur d'attribution de Fouquier comme collaborateur de Sevin pour le projet de cette année à Berne.

APPENDICE II

Petit glossaire bilingue de termes de fortification

Bastion (XVIIe s.) – *Bastion, Bollwerk*
Ouvrage massif à deux faces et deux flancs faisant saillie sur un mur d'enceinte ou une ligne de remparts*. (Fig. 4)

Batterie – *Geschützbank, Batterie*
Plate-forme aménagée pour un groupe de canons tirant sur un objectif commun. (Pl. 2, 14)

Boulevard (XVe–XVIe s.) – *Belluard, Bollwerk*
Ouvrage d'artillerie à plan curviligne en général, adossé à une enceinte, tour ou porte de ville existante. (Pl. 2, Martini)

Casemate (à canons) – *Geschützkasematte*
Chambre ou galerie basse voûtée à l'épreuve de l'artillerie servant de batterie (embrasures*) et d'abri pour la troupe.

Cavalier – *Kavalier, Reiter*
Plate-forme d'artillerie en terre damée montée sur un bastion* ou un ouvrage périphérique d'un corps* de place. (Fig. 4b P)

Chemin couvert – *Gedeckter Weg*
Passage à ciel ouvert longeant la contrescarpe, protégé par un parapet et servant de première ligne de défense. (Pl. 2, 11)

Commander – *Beherrschen*
Un ouvrage / une position en commande un(e) autre quand il/elle domine, et donc contrôle, celui-ci/celle-ci. (Fig. 4, Profils)

Contregarde – *Kontergarde*
Ouvrage* extérieur bas en «V» couvrant* les faces d'un bastion* ou d'une demi-lune* dont il double la crête de feux. (Fig. 3)

Cornes, Ouvrage à – *Hornwerk*
Ouvrage* extérieur plus ou moins saillant formé de deux demi-bastions (cornes) flanqués d'ailes rectilignes. (Fig. 5, 6a H)

Corps de place – *Kernwerk, Hauptwall*
Le périmètre d'une place défini par son enceinte principale. Le noyau «dur» d'une fortification bastionnée. (Fig. 2b)

Courtine – *Kurtine, Mittelwall*
Tronçon de muraille généralement rectiligne étendu entre deux tours d'enceinte ou deux bastions*. (Fig. 2b, D, I, O)

Couvrir, couvert – *Decken, Deckung*
Une position en couvre une autre quand elle la protège (défense active) ou la masque (passive) de l'ennemi. (Fig. 3b)

Défilé, Défilement – *Gedeckter Bereich, Deckung*
Secteur caché aux vues et aux coups de l'ennemi. (Disposition d'une couverture défensive passive.) (Fig. 3b)

Demi-lune (Ravelin) – *Halbmond (Ravelin)*
Ouvrage* extérieur autonome semblable à un bastion* mais placé devant la courtine* et cerné d'un fossé. (Fig. 5 A, 6b L)

Embrasure, Canonnière – *Geschützscharte*
Ouverture pour le tir (créneau) dans un parapet ou meurtrière à canon dans le mur d'une casemate*.

Escarpe/Contrescarpe – *Eskarpe/Kontereskarpe*
Parois intérieure/extérieure d'un fossé, généralement revêtue de maçonnerie contre l'érosion et le tir ennemi. (Fig. 4, Profils 2)

Flanquement – *Flankierung*
Couverture latérale d'un organe de défense par un autre. Deux bastions* collatéraux se flanquent mutuellement. (Fig. 2c, de 1 à 9)

Front d'attaque – *Angriffsseite*
Le côté d'une place naturellement exposé à attaque (ou tout front effectivement attaqué par l'ennemi). (Fig. 1, Guintzet)

Front bastionné – *Bastionierte Front*
Ensemble de deux demi-bastions réunis par une courtine*. L'une des faces d'un corps* de place polygonal. (Fig. 2b, de B à F)

Glacis de contrescarpe – *Glacis des Gegenwalles*
Levée de terre en pente inclinée (talutée) enveloppant le chemin* couvert pour protéger la troupe du tir ennemi. (Fig. 4, Profils 1–4)

Orillons, Bastion à – *Ohrenbastion*
Bastion* épaulé de massifs arrondis («oreilles») offrant une meilleure protection aux défenseurs sur les flancs. (Fig. 4b, M, N, O)

Ouvrage extérieur – *Aussenwerk*
Ouvrage entouré de fossés sis entre le rempart* et la contrescarpe et couvrant* directement le corps* de place. (Fig. 4b, T, Q, V)

Place d'armes (avancée) – *Waffenplatz (Aussenwerk)*
Elargissement du chemin* couvert (angles rentrants et saillants) pour le rassemblement de la troupe avant la sortie. (Fig. 4b, X).

Poterne – *Poterne, Ausfalltor*
Petite porte dérobée ouvrant sur le fossé ou communicant avec un ouvrage* extérieur. Sortie de contre-attaque. (Fig. 6a, H–L)

Ravelin (Demi-lune) – *Ravelin (Halbmond)*
Terme ancien pour demi-lune* de plan triangulaire, avec ou sans bras, couvrant* souvent le milieu d'une courtine*.

Redan – *Redan*
Petit ouvrage à deux faces faisant saillie sur une ligne bastionnée ou sur une enveloppe de défenses avancées. (Fig. 2c, K)

Redoute – *Redoute, Schanze*
Petit fort d'artillerie autonome, carré ou en demi-lune*, couvrant* souvent une approche ou une porte de ville. (Pl. 2, 10, Fig. 6b, L)

Réduit – *Kernwerk, -festung*
Ouvrage massif construit à l'intérieur d'une place forte et servant de refuge de dernier ressort aux défenseurs.

Remparer – *Einen Wall anschütten*
Renforcer par des terrassements (levées de terre) une muraille existante pour résister aux coups des projectiles.

Rempart – *Wall*
Retranchement* formé par une levée de terre et un fossé. En général un parapet protège la troupe du tir ennemi. (Fig. 4, Profils)

Retirade – *Auffangstellung*
Camp isolé servant de retraite et d'abri aux civils aussi bien qu'aux militaires après l'évacuation d'une place. (Fig. 7b ?)

Retranchement – *Schanze, Erdwall*
Terrassement de campagne ou ouvrage permanent pour mettre une position à couvert. Ligne, fort, point de repli. (Fig. 7a, de 2 à 5)

Terre-plein – *Terreplein, Wallgang*
Galerie supérieure d'un rempart* surmontée d'un parapet, aménagée pour l'artillerie et la circulation de la troupe. (Fig. 4, Profils)

Tour bastionnée – *Bastionierter Turm*
Tour d'artillerie creuse, voûtée à l'épreuve, placée sur la pointe d'un bastion* et masquée par une contregarde*. (Fig. 2c, 3, Fig. 3)

Traverse – *Traverse*
Barricade de terre et de briques disposée en travers d'un rempart* ou d'un chemin* couvert contre le tir en enfilade. (Pl. 2, 11, Fig. 7b)

APPENDICE III

*Répertoire des plans, projets et mémoires de fortification**

1 [Jean JUAT 1634]
«Plan de la ville de Fribourg.»
Plan géométrique pour l'extension des fortifications de la ville sans date ni signature. Attribution au verso: «Der Statt frÿburg fortific'n durch Juat gestellt. Sans date = 1634». Enceintes médiévales des deux rives dessinées en plan, les bastions préconisés par Juat en vue cavalière (depuis le nord). Plan orienté au S.-O.

Dessin à la plume à l'encre brune sur papier. Nombreuses piqûres de copiste. Des traits hachurés donnent une approximation du relief. Une légende (A–Q), en bas à gauche, renvoit aux fortifications déjà existantes, à l'exception des deux bastions ronds (N–N) pour le front du Stalden. Hormis l'échelle et la notation littérale des points cardinaux, il n'y a pas d'inscription.

Feuille: 42x68 cm.
Echelle linéaire 100 toises à 6' [de roi] = 5,5 cm, soit 1 : 3550 env.

AEF – Stadtsachen B 399; CT 429, 1634, p. 85.

Stajessi, FA VI, 1895, pl. VII, p. 2.

* Caractère gras = pièce conservée
Auteur, date entre parenthèses = [Attribution]

2 [Jean-François REYFF 1650]
Plan géométrique en couleurs des fortifications de la ville, avec un rapport, cité en détail dans les manuaux, sur les travaux à réaliser sur les anciennes lignes.

AEF – RM 201, 10 et 15 mars 1650, pp. 73 et 80–81.

Résumés in Pfulg 1950, p. 26–28 et Strub 1964, p. 187.

3 [Jean-François REYFF 1656]
Plan géométrique de nouvelles lignes de retranchements pour les enceintes occidentales, avec Mémoire présumé.

AEF – RM 207, 8, 10, 24 et 27 mars 1656, pp. 73', 76', 97' et 99; CT 11.7.1656 à 21.7.1657.

Strub 1964, p. 188.

4 [Francesco POLATTA 1670]
En l'absence de plan (et d'une expertise attestée), on ignore la nature de son intervention au moment des dernières réalisations des projets de Reyff.

AEF (supposition).

Stajessi situe à tort cette intervention v. 1660, FA VI, 1895, pl. VII.
Schubiger, MAH 1994, p. 194.

5 [Pierre SEVIN] 1696 / 1°
«Plan du front de Fribourg où les lignes jaunes marquent les ouvrages neufs... Premier Projet. 1696», avec **Mémoire** anon. de dix pages, de la fin 1696–déb. 1697, sur l'ensemble des trois projets.

Plan géométrique des 3e et 4e enceintes occidentales renforcées de bastions et d'ouvrages exérieurs, attribués par Strub à Sevin. (Pour son «Profil et coupe», cf. pièce N° 5'+6').

Dessin à la plume à l'encre rouge (enceintes médiévales) rehaussé de gris (ouvrages de Reyff) et de jaune (projets de Sevin), sur papier. Relief rendu aux fins traits de plume. Dans l'angle supérieur droit, titre et légende (A–Z). Plan orienté à l'O. L'Indication du nord manque.

Feuille: 52x95 cm.
Echelle linéaire de 150 toises à 10' de Fribourg = 29 cm, soit 1 : 1500 env.

AEF – Stadtsachen A 491, 2; Mémoire: A 491, cah. 1, pp. 2–3.

Strub 1964, p. 188, n. 14.

6 [Pierre SEVIN] 1696 / 2°

A. Brouillard, daté 1696 mais sans titre, du plan 6 B.
Plan des 3e et 4e enceintes occidentales, la 3e figurée encore à son état médiéval et la 4e complétée des ouvrages extérieurs de Reyff. Pièce attribuée par Strub à Sevin.

Dessin à la plume à l'encre noire, aquarellé, sur papier. Relief rendu aux traits de plume et lavis gris. Hormis l'échelle linéaire et les lettres A, B et C, il n'y a pas d'inscription.

Feuille: 39x100,5 cm.
Echelle linéaire de 200 toises de Fribourg = 39 cm, soit 1 : 1500 env.

AEF – Stadtsachen A 491, 1.

Strub 1964, p. 189, n. 14.

B. «Second projet tracé en dedans du mur des RR.PP. Jésuites» ... «Plan de l'Enceinte Extérieure en l'Etat ou elle est presentement»,
sans date, soit le second plan-projet de Sevin pour le renforcement de la 3e enceinte sur la colline du Belsaix. (La 4e enceinte reproduit sans autre les ouvrages de Reyff.) Commentaires dans le Mémoire précité. Attribué par Strub à Sevin. (Pour «Profil et coupe», cf. N° 5'+6').

Dessin à la plume aux encres noire et rouge, aquarellé, sur papier. (Lavis rose: tours et boulevards; orangé ou vert: fossés secs ou humides; gris: relief et ouvrages de Reyff; jaune: projets de Sevin). Plan orienté à l'O. Il manque de légende pour les renvois 1–8 et Z, de même que l'indication du nord. Traces de piqûres de copiste.

Feuille: 37 x 84 cm.
Echelle linéaire de 100 toises à 10' de Fribourg = 19,5 cm, soit 1 : 1500 env.

AEF – Stadtsachen A 491, 3; Mémoire: A 491, cah. 1, pp. 4–5.

Strub 1964, p. 188, n. 14.

5' + 6' [Pierre SEVIN 1696] / 1° + 2°
«Profil et Couppe du premier Projet» ... «Profil et Couppe du second projet», soit des coupes en élévation, présentées ici sur deux registres, des projets pour les 3e et 4e lignes dessinées en plan sur les pièces précédentes 5 et 6. Attribués par Strub à Sevin.

Dessin à la plume à l'encre noire, aquarellé gris et rose, sur six feuilles de papier montées sur toile. Les coupes sont prises du N., avec le Belsaix sis sur la gauche et l'emplacement (non indiqué) du grand belluard sur la droite. L'absence de légende pour les organes de défense 1–8 et G, O, P, Q et Z s'explique par leur renvoi aux remarques dans le Mémoire.

Feuille: 44,8x134 cm.

Echelle linéaire de 20 toises à 10' de Fribourg = 28,5 cm, soit 1 : 220 env.

AEF – Stadtsachen A 491, 4; (Stadtsachen A 491, 2 et 3); Mémoire: A 491, cah. 1, pp. 4–5.

Strub 1964, p. 188, n. 14.

7 [Pierre SEVIN 1696-97] / 3°
«Plan du Dernier projet où l'on peut suivre les lettres de chaque partie qui sont marquées dans l'Elevation.»
Projet pour la 3e enceinte occidentale uniquement, dessiné en plan et en élévation extérieure sur deux registres. Commentaires dans le Mémoire précité. Attribué par Strub soit à Sevin en 1696, soit à Sevin et Fouquier en 1709. La série des trois projets était terminée, en réalité, par Sevin uniquement avant le 22 janv. 1697.

Dessin à la plume aux encres noire et rouge, aquarellé en jaune pour le plan, et à l'encre noire avec lavis gris pour l'élévation, sur 5 feuilles de papier montées sur toile. La ligne de remparts est ancrée sur les falaises de la Sarine à gauche, et sur les falaises surplombant la Neuveville à droite. Il manque de légende. Les lettres A–R, communes au plan et à l'élévation renvoient au Memoire.

Feuille: 38x145 cm.
Echelle linéaire de 150 toises [à 10'] = 29,1 cm, soit 1 : 1500 env. Un texte précise que «Cette eschelle peut servir pour le plan et pour l'Elevation en prenant le double (1 : 800) pour la longueur des lignes [sur l'élévation] et le quadruple (1 : 400) pour l'élévation».

AEF – Stadtsachen A 491, 5; Mémoire: A 491, cah. 1, pp. 1 et 5–9.

Strub 1964, pp. 188–189, n. 14; RM 248, 22 et 24 jan. 1697, pp. 30 et 38.

8 Pierre SEVIN [et Jean FORTIER*] 1709 / 1°
«Plan géométrique des Places et de la Porte de Morat avec les Projectif (sic) des Fortifications. Levée par le Soussigné.»

Plan signé «P. Sevin, Ingénieur. 1709» correspondant au **Mémoire** anon. de 8 pages aux AEF intitulé «Devis des ouvrages de terres, roc, maçonneries, cherpentes, gazonnages et auttres à faire aux fortiffications de la ville de fribourg pour lamettre en éstat de Deffence et pour pouvoire soutenir un Siège.» La copie anonyme de ce plan (infra), comme son Mémoire, a été atribuée depuis le XVIIIe s. à Morettini.

Les organes de défense particuliers à cette pièce sont campés dans les marges d'un nouveau projet des 3e et 4e enceintes occidentales décrit en détail plus bas (cf. N° 9):
– à gauche, en plan, projet d'une ligne de redoutes sur les hauteurs du Schoenberg;

– en bas, élévation extérieure d'une ligne de bastions pour la 3e enceinte occidentale;
– vers le bas et sur la droite, plans et coupes de redoutes, d'une tour de poudre, etc.

Dessin à la plume aux encres noire et rouge, aquarellé en rose (bâtisses), beige orangé (fossés) et jaune (ouvrages extérieurs), sur papier. En élévation, la maçonnerie est en gris (pierres) et rouge (briques). Relief et couverture végétale rendus aux fins traits de plume et de pinceau. Hormis la légende (A–O) et les trois échelles, il y a peu d'inscriptions. Le plan est exceptionnellement orienté au S.-E., à l'inverse des plans précédents! L'indication du nord manque. Pas de trace de piqûres de copiste.

Feuille: 70,5x156 cm.
Echelle linéaire incomplète pour le plan de base et le Schoenberg. Echelle réelle: 1 : 1500 env. Echelle de l'élévation 1 : 500 env. Echelle des coupes 1 : 100 env.

AEB, AB I Nr. 28; Mémoire: AEF – Stadtsachen A 491, cah. 2; RM 260, 1709, p. 54, 19 fév.; CT 504, p. 53, 14 avr.; RM 260, 1709, p. 170, 24 avr.; CT 504, p. 53, 16 juin.

* Stajessi, FA, VI, 1895, pl. VII et Strub 1964, p. 189 citent la collaboration d'un dénommé *Fouquier*. Sur la probabilité d'une faute de lecture, cf. Appendice I, p. 265.

9 **[Pierre SEVIN 1709] / 2°**
«Plan géométrique d'une partie de la Ville de Fribourg, des Places, et de la Porte de Morat avec le project de la fortification marqué de jaune.»
Au verso, dans une écriture du XVIIIe s., l'attribution abusive:«Fortification-Plan der Statt Frÿburg durch des Herren Moretur [Morettini] Ingénieur von Locarno 1710».

C'est la copie par Sevin du plan précédent (1709/1°) pour ce qui concerne le renforcement des 3e et 4e enceintes seulement. La légende et l'échelle générale du projet sont reprises sans altération de la pièce originale. Seuls de rares détails du dessin et de l'orthographe attestent des repentirs.

Dessin à la plume (presque identique à l'original) aux encres noire et rouge, aquarellé en rose (bâtisses), orangé et vert (fossés secs et humides) et jaune (ouvrages extérieurs), sur papier monté sur toile. Légende (A–O) dans l'angle supérieur gauche. Une dizaine de toponymes (V-a-r-i-s, Places, Portes) soulignent les secteurs importants pour la défense. Plan orienté au N.-O. L'indication du nord manque. Pas de trace de piqûres de copiste.

Feuille: 67x81 cm.
Echelle linéaire de 30 cordes à 50' de France = 34,5 cm (soit 1 : 1400).
Echelle réelle 1 : 1500 env.

AEF – Stadtsachen A 491, 6; Mémoire: A 491, cah. 2, pp. 1–5; CT 504, p. 53, 14 avril et 16 juin 1707; CT 505, p. 47, 29 juill. 1709; RM 260, 1709, p. 294, 29 juill.; CT 505, p. 47, 29 juill. 1709.

10 **[Pietro MORETTINI 1710]**
Plan-projet commandé mais apparemment pas exécuté. Mémoire présumé perdu. Cf. N° 9 sur l'origine de l'attribution abusive à Morettini du plan par Sevin de 1709, sans date et sans signature, aux AEF.

AEF – RM 260, 1709, p. 54, 19 fév.; RM 260, 1709, p. 377, 15 oct.; CT 505, p. 53, 21 jan. 1710.

Zusammenfassung

Die schweizerische Militärgeschichtsschreibung hat sich bis anhin noch nicht sehr intensiv mit dem 17. Jahrhundert befaßt, obwohl diese düstere Epoche bekannterweise von Kriegen, sozialen Konflikten und konfessionellen Auseinandersetzungen geprägt ist. Wenn auch die Republik Freiburg vom Dreißigjährigen Krieg nicht direkt betroffen war, so veranlaßten doch die inneren Spannungen die Obrigkeit zu einer Überprüfung der Stadtbefestigungen im Lichte der technischen Fortschritte in der Belagerungskunst. Dies war der Anfang einer ganzen Reihe von neuen Plänen zur Verstärkung des Mauerrings rund um die Stadt Freiburg. Fünf von ihnen, die größere Ausmaße annehmen, aber militärisch von unterschiedlichem Wert sind, bilden den Gegenstand der vorliegenden Untersuchung.

Das unbestreitbare Interesse der Forschung an den Freiburger Stadtmauern gründet auf der Tatsache, daß Freiburg zu jener Zeit – und noch heute – das bedeutendste Ensemble von mittelalterlichen Stadtbefestigungen auf dem Gebiet der Eidgenossenschaft besaß. Diese militärische und ästhetische Gegebenheit hat in den Räten die Gemüter zwischen den Traditionalisten und Modernisten jedesmal erhitzt, wenn ein neues Projekt aufgelegt wurde. Die vergleichende Betrachtung der erhaltenen Dokumente – geometrische Pläne und Begleittexte, die sich gegenseitig erhellen und dadurch unsere Untersuchung erleichtern – wirft ein klares Licht gerade auf diese Meinungskonflikte, die bei jeder Etappe der Annahme oder Verwerfung eines Projektes auftauchten.

Blindes Vertrauen in die neuen bastionierten Befestigungen bei den einen, Festhalten an den eindrucksvollen mittelalterlichen Ringmauern bei den anderen: Die Gnädigen Herren zerrieben sich schließlich zwischen zwei Fronten! Von wenigen Ausnahmen abgesehen, blieb Freiburg ohne bastionierte Verteidigungsanlagen. Die schönsten Pläne, die zu trügerischen Hoffnungen Anlaß gegeben hatten, verschwanden für immer im Estrich der Geschichte.